

Plan cadre pour l'assainissement



Ce document présente un plan cadre pour l'amélioration des services d'assainissement dans les pays à faible revenu. Il est principalement destiné à guider les programmes pays de WaterAid au moment de déterminer des stratégies d'assainissement propres à leurs circonstances locales, mais on espère aussi qu'il sera apprécié par d'autres organisations qui interviennent dans l'amélioration de l'assainissement. Ce document couvre aussi bien les milieux ruraux que les centres urbains mais il n'aborde pas spécifiquement le thème crucial de l'amélioration de l'hygiène. Ce domaine fera l'objet d'un futur document cadre de WaterAid. Un autre plan cadre orientant les interventions de WaterAid en milieu urbain est sur le point d'être publié. Ce plan cadre pour l'assainissement est parfaitement compatible avec les Directives sur l'assainissement de WaterAid (avril 2008) sur lesquelles il s'appuie et dont l'élaboration a commencé lors d'une conférence à Livingstone en Zambie, en mai 2006.

La production de ce plan cadre a été dirigée par Richard Carter, Tom Palakudiyil et Erik Harvey du bureau de Londres de WaterAid. Une équipe d'Atkins (David Sutherland, Pip Ross et Alex Nash) a rédigé le texte. Des révisions externes ont été entreprises par Jonathan Parkinson, Sean Tyrrel et James Webster. Le personnel en charge du réseau nodal sur l'assainissement dans les bureaux pays de WaterAid et des collègues des départements Programmes internationaux et Politiques générales et campagnes ont passé en revue le document et ont apporté une précieuse contribution au processus de production. La citation du document est la suivante : WaterAid (2011) *Plan cadre pour l'assainissement*.

Le document figure dans la section des ressources documentaires du site web de WaterAid – www.wateraid.org/publications.



Sommaire

	Glossaire	2
1^{ère} partie	Plantons le décor	5
	Contexte	6
	La vision et la Stratégie mondiale de WaterAid.....	7
	La portée et l'orientation des stratégies d'assainissement	9
2^e partie	Le secteur de l'assainissement dans les pays à faible revenu	11
	Introduction	11
	Qui est à l'origine de l'assainissement ?	11
	Les buts du plaidoyer en faveur de l'assainissement	12
	Qu'est-ce qui incite à investir dans l'assainissement ?.....	14
	L'importance du contexte	16
	Assainissement inclusif	18
	Promotion de l'assainissement	19
	Systèmes et technologies d'assainissement	22
	Payer pour l'amélioration de l'assainissement.....	27
3^e partie	Principes directeurs des travaux d'assainissement de WaterAid	33
	Des interventions inclusives	33
	Des interventions pertinentes.....	33
	Des interventions efficaces	34
	Des interventions durables	34
4^e partie	Engagements minima de WaterAid	36
	Fourniture de services	36
	Plaidoyer	37
	Renforcement des capacités	37
	Recherche et apprentissage	38
	Notes et références	39

Glossaire

Accès	Une personne est décrite comme ayant accès à un service d'assainissement si elle peut utiliser une installation en état de marche d'un niveau adéquat (en principe telle que définie par le Programme commun de suivi de l'OMS/UNICEF (JMP)) située à une distance raisonnable de son domicile.
Actifs physiques	Les infrastructures « concrètes » ou physiques (p. ex. latrines, installations de traitement des eaux usées) qui rendent possibles les services d'assainissement. En termes de dépenses, on parle de dépenses d'équipement.
Actifs sociaux	Activités qui mobilisent les ménages et les communautés et établissent les infrastructures sociales (notamment les structures de gestion au niveau communautaire) nécessaires au fonctionnement des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène. En termes de dépenses, on parle de dépenses de soutien.
Assainissement	Au sens strict, la mise au rebut ou le réemploi en toute sécurité des excréments humains. Au sens large, la gestion des excréments, des déchets solides et des eaux pluviales.
ATPC	Assainissement total piloté par la communauté : une approche de la promotion de l'assainissement qui engendre une décision collective de la communauté de renoncer à la défécation en plein air. Les communautés s'efforcent d'obtenir le statut de Fin de la défécation à l'air libre (FDAL). Dans sa forme initiale, l'ATPC ne recommande ni ne subventionne aucune technologie d'assainissement particulière.
Coûts du cycle de vie	La somme des coûts associés au maintien permanent en état de marche d'un service WASH dans un endroit donné, y compris les frais d'investissement, les coûts d'exploitation et d'entretien de routine, et les coûts de maintenance vitale. Tous les frais généraux institutionnels et sociaux sont aussi inclus.
Couverture	La proportion ou le pourcentage de la population qui bénéficie d'un service d'assainissement « amélioré », tel que défini par le JMP.
CSC	Club de santé communautaire.
Durabilité	Il s'agit de se demander si les services WASH et les bonnes pratiques d'hygiène continuent de fonctionner et de procurer des avantages au fil du temps. Il n'est pas fixé de limite de temps à la continuité de ces services, changements de comportement et résultats.

Égouts condominaux	Systèmes collectifs en « condominium » qui ont vu le jour au Brésil, il y a une trentaine d'années, en regroupant en un système unique les réseaux d'égouts de petit diamètre d'un groupe de maisons ¹ .
EPMR	Évaluation participative en milieu rural.
EVCI	Espérance de vie corrigée de l'incapacité (en anglais <i>Disability Adjusted Life Year</i> ou DALY) : mesure l'impact de la maladie sur la société humaine ² .
FDAL	Fin de la défécation à l'air libre – une aspiration dans la plupart des approches qui prônent l'assainissement total.
Hygiène	Les pratiques d'une personne ou d'un ménage, telles que le lavage des mains, le bain et la gestion de l'eau stockée dans la maison, qui visent toutes à préserver la propreté et la santé.
JMP	Le Programme commun de l'Organisation mondiale de la santé et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.
Marketing social	Approche qui utilise des principes de marketing pour obtenir des avantages sociaux, tels que des changements d'attitude et de comportement qui sont jugés bons pour l'ensemble de la société ³ .
O&M	Opérations et Maintenance – forme abrégée regroupant toutes les activités postérieures à la construction dans le secteur de l'eau et l'assainissement.
PFI	Petit fournisseur indépendant de biens et de services.
PHAST	Transformation participative de l'hygiène et de l'assainissement.
Recherche formative	Les activités de recherche entreprises avant la mise en œuvre d'une stratégie de marketing social afin d'obtenir l'information requise sur laquelle baser l'initiative ³ .
Secteur	L'arène où se rejoignent les efforts collectifs des gouvernements, des bailleurs de fonds, du secteur privé et de la société civile pour collaborer à l'amélioration des services d'assainissement.
TSSM	<i>Total Sanitation/Sanitation Marketing</i> Programme d'assainissement total/marketing pour l'assainissement du WSP.
WASH	<i>Water, Sanitation and Hygiene</i> /Eau, assainissement et hygiène.
WSP	Le Programme eau et assainissement de la Banque mondiale.



1^{ère} partie

Plantons le décor

WaterAid travaille avec des partenaires pour apporter des services d'assainissement à des communautés rurales et urbaines. WaterAid a aussi l'ambition d'influencer des prestataires de services de plus grand envergure pour qu'ils fournissent de meilleurs services à un plus grand nombre de personnes.

Ce plan cadre espère aider WaterAid et ses partenaires à être plus efficaces, aussi bien dans la fourniture directe de services que dans leur travail d'influence auprès d'autres acteurs.

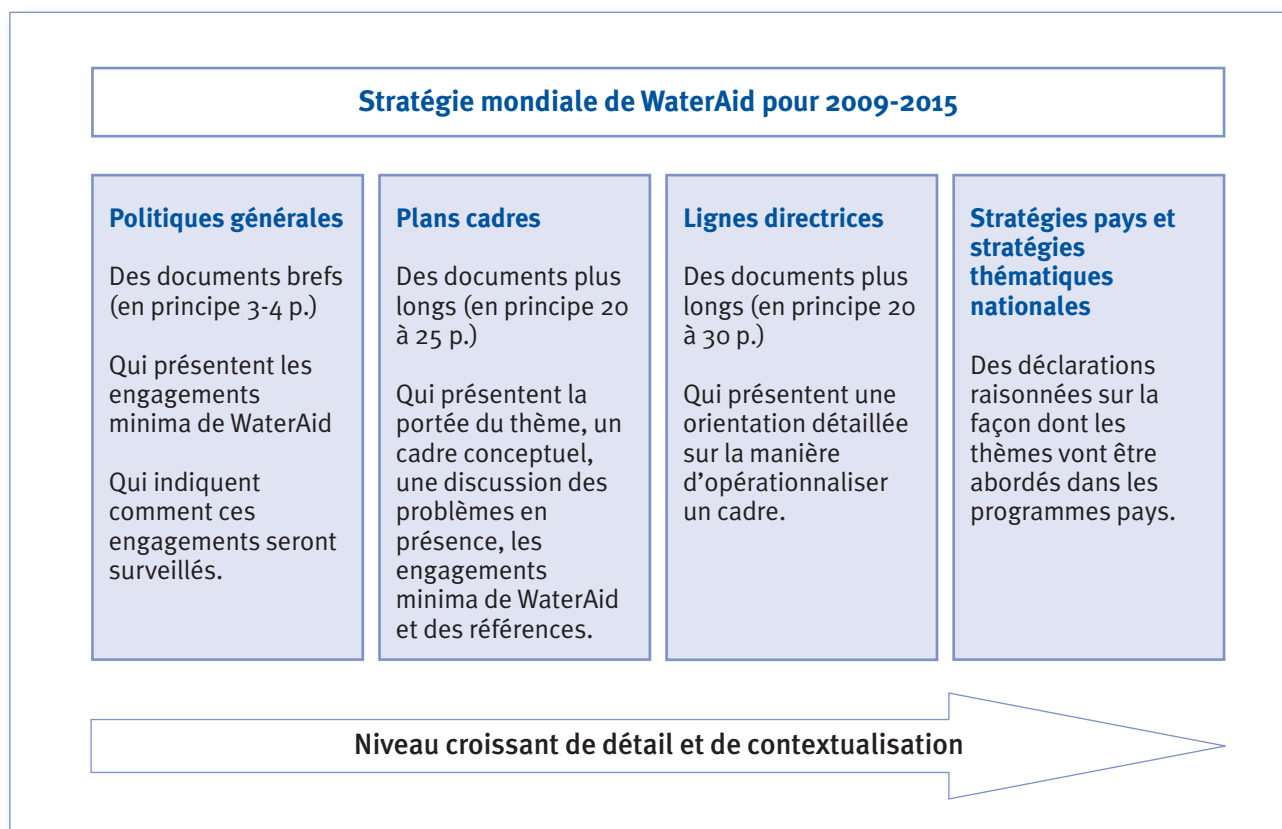
L'objet premier de ce document est d'orienter les programmes pays de WaterAid à mesure qu'ils peaufinent et mettent en œuvre leur stratégie d'assainissement en l'adaptant aux circonstances locales.

Après un chapitre qui décrit brièvement le contexte, ce plan cadre :

- se penche sur les principaux enjeux que pose la fourniture de services d'assainissement, tels qu'ils ressortent de la documentation (2^e partie) ;
- dégage une liste de quatre principes de base pour le travail des programmes pays dans le secteur de l'assainissement (3^e partie) ;
- propose un certain nombre d'engagements et d'obligations clés pour les programmes pays de WaterAid (4^e partie).

La Figure 1, à la page suivante, montre comment les documents cadres comme celui-ci s'inscrivent juste en dessous de la Stratégie mondiale de WaterAid. Les engagements cristallisés dans ce document et dans les autres plans cadres de WaterAid donnent une version plus détaillée de nos déclarations de politique générale. Des orientations précises et des stratégies propres aux circonstances locales concernant le déploiement des interventions dans le secteur de l'assainissement s'inscrivent, quant à elles, en aval des plans cadres comme celui-ci.

Figure 1 Plans cadres et autres documents de WaterAid



Ce document est à utiliser parallèlement aux autres plans cadres de WaterAid et à ses politiques générales et lignes directrices :

- les lignes directrices et les politiques générales pour la gestion des ressources en eau ;
- les lignes directrices et les politiques nationales pour la qualité de l'eau ;
- le plan cadre pour l'équité et l'inclusion ;
- le plan cadre pour la durabilité ;
- le plan cadre pour la sécurité de l'eau ;
- le plan cadre urbain ;
- le plan cadre pour l'hygiène ;
- les directives concernant le comptage des usagers et le suivi postérieur à l'intervention.

Contexte

Là où il n'y a pas d'endroit propre et sûr où faire ses besoins, les populations sont exposées à des risques de maladies, mais aussi à un manque d'intimité et de dignité. L'assainissement amélioré a prouvé qu'il avait une incidence sur la qualité de la vie et la réduction de la pauvreté. En termes d'avantages de santé, l'assainissement amélioré a été décrit comme étant « *le plus grand progrès médical des 150 dernières années*⁴ » qui engendre des avantages considérables par rapport aux coûts déboursés et exerce une incidence positive sur l'indice EVCI (Espérance de vie corrigée de l'incapacité). Toutefois, les effets sont loin de se limiter à une meilleure santé et ils comprennent une nutrition améliorée, une baisse de l'absentéisme scolaire et de meilleurs résultats, ainsi qu'une hausse de la productivité.

On a observé des progrès concrets de l'assainissement depuis la Déclaration du Millénaire mais ce secteur reste très à la traîne par rapport à l'accès à l'eau et les performances varient considérablement entre les milieux urbains et ruraux. En outre, il s'agit de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) qui a le moins de chance d'être atteint en Afrique subsaharienne.

Les progrès en matière d'accroissement de la couverture des services d'assainissement ont été lents pour différentes raisons :

- Un manque de volonté politique qui se traduit par la faible priorité accordée à l'assainissement. De ce fait, la responsabilité institutionnelle et politique en matière d'assainissement est souvent floue, décousue, voire même inexistante.
- L'amélioration de l'assainissement ne concerne pas seulement les infrastructures matérielles. Elle est aussi fortement tributaire d'un changement de comportement humain. Les principaux facteurs qui motivent le choix individuel et le changement sont généralement plus axés sur des résultats non liés à la santé, alors que bien souvent les professionnels du secteur se préoccupent exclusivement des avantages sanitaires.
- L'accent que les systèmes de santé mettent sur les soins tend à faire oublier le rôle préventif de l'assainissement. Les avantages de santé d'un assainissement amélioré ne sont pas toujours visibles ou ressentis immédiatement. En outre, les avantages de santé profitent à l'ensemble de la société, pas seulement à ceux qui choisissent d'améliorer leurs installations sanitaires.
- Il est rare que la demande des plus nécessiteux soit exprimée d'une façon suffisamment claire. De surcroît, les plus pauvres et les plus marginalisés ont rarement les moyens de pouvoir investir dans un assainissement amélioré.

Les estimations mondiales les plus récentes en termes de couverture de l'assainissement formulées par le Programme commun de suivi (JMP) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)⁵ ont conclu qu'en 2008, 2,6 milliards de personnes n'ont pas utilisé ce que le JMP définit comme un assainissement amélioré (une installation sanitaire domestique – non commune – qui permet d'éviter de façon hygiénique tout contact humain avec les excréta) (voir l'Encadré 2 à la page 17). Sept personnes sur dix de ce groupe vivent en milieu rural. Soixante-douze pour cent sont en Asie. Sur le nombre total de personnes non desservies, 1,1 milliard de gens font encore leurs besoins en plein air, alors que 750 millions utilisent des installations non améliorées et un nombre analogue utilise des toilettes communes. Le monde est vraiment très loin d'atteindre la cible fixée par l'OMD en matière d'assainissement et, même si l'objectif était atteint, 1,7 milliard de gens n'auraient toujours pas de services d'assainissement adéquats.

La vision et la Stratégie mondiale de WaterAid

La vision de WaterAid est celle d'un assainissement universel. WaterAid est persuadée que tout le monde devrait pouvoir faire ses besoins et se débarrasser des excréta en toute sécurité et avec dignité.

La fourniture de services d'assainissement fait partie intégrante de la Stratégie mondiale de WaterAid⁶ qui énonce des cibles ambitieuses pour la fourniture directe de meilleurs services d'eau, d'assainissement et d'hygiène à 25 millions de personnes d'ici à 2015 et à 100 millions d'autres de manière indirecte (par l'influence de tiers). La Stratégie mondiale reconnaît que beaucoup de pays où travaille WaterAid connaissent une urbanisation rapide et qu'il est impératif que WaterAid mette au point de nouvelles façons de travailler pour s'attaquer aux défis que représentent la surpopulation et les nombreux enjeux qui gravitent autour de la fourniture de services d'assainissement à des zones urbaines densément peuplées. La stratégie identifie les faibles niveaux d'investissements par les pouvoirs publics

dans l'assainissement et la faible priorité politique qu'ils accordent à ce secteur comme des obstacles à l'assainissement universel et elle souligne l'importance qu'il convient d'accorder à la défragmentation de la responsabilité en matière d'assainissement et au plaidoyer pour l'inclusion de l'assainissement dans des plans nationaux comme les stratégies de réduction de la pauvreté.

Dans le but 1 de la Stratégie mondiale (*nous allons promouvoir et assurer les droits et l'accès des pauvres à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène améliorés*), nous mettons en lumière le besoin de services qui soient accessibles à tous, adaptés à la demande, abordables et reproductibles. Ce but souligne l'importance de l'inclusion des pauvres et des groupes marginalisés et, tout en reconnaissant que 70 % de ceux qui ne sont pas encore desservis par un service d'assainissement amélioré vivent en milieu rural, il attire l'attention sur les populations en plein essor des établissements non planifiés qui essaient dans les villes et métropoles.

Le but 2 (*nous allons appuyer les gouvernements et les fournisseurs de services en développant leurs capacités à livrer des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène améliorés*) met en exergue le besoin d'une meilleure appréciation des problèmes qui empêchent les pauvres d'accéder à des services équitables et durables. Reconnaisant les faibles capacités et la piètre coordination dans la plupart des pays où travaille WaterAid, il se concentre sur le renforcement des capacités de planification, de mise en œuvre et de suivi. Le but stratégique 2 associe le travail direct de fourniture de services de WaterAid (but 1) à celui des gouvernements nationaux, en exprimant ainsi l'ambition de contribuer au déploiement de services d'assainissement à l'échelle.

Le but 3 (*nous allons mener un plaidoyer pour le rôle fondamental de l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène améliorés dans le développement humain*) établit un lien entre le secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) et d'autres domaines de développement socio-économique, plus précisément la santé, l'éducation et les moyens de subsistance. En particulier, cette section de la Stratégie met en lumière le fait que l'assainissement est souvent négligé et qu'il souffre d'une nature précaire, fragmentée et mal coordonnée.

Les interventions de WaterAid dans la fourniture de services, ses actions de plaidoyer et son travail plus large d'influence, de renforcement des capacités et de recherches (tel que décrit en 4^e partie) sont donc tout à fait compatibles avec les aspirations exprimées dans les buts stratégiques mondiaux.

WaterAid assure de nombreuses fonctions différentes dans son travail pour améliorer l'accès à l'assainissement, aussi bien au niveau du pays hôte qu'au niveau mondial. Ces activités peuvent être classées en quatre grandes fonctions qui sont conformes à la vision et la Stratégie mondiale de WaterAid :

- **Fourniture de services** par le biais de ses partenaires.
- **Plaidoyer** par l'engagement dans des dialogues politiques, le suivi des processus sectoriels et de leurs impacts et l'intégration des bonnes pratiques ; le plaidoyer au nom des pauvres en renforçant la voix de ceux qui ont besoin d'accéder aux services d'assainissement.
- **Renforcement des capacités** par le biais de partenariats avec des acteurs et des communautés clés dans les pays hôtes.
- **Recherche et apprentissage** par le biais de l'innovation, de la recherche et de la diffusion des connaissances.

Ces quatre rubriques servent d'ossature à la 4^e partie pour les engagements minima de WaterAid en matière d'assainissement.

La portée et l'orientation des stratégies d'assainissement

L'accès à un assainissement amélioré fait principalement référence à l'accès à des toilettes ou latrines⁷. Toutefois, l'assainissement environnemental plus large fait aussi référence à l'enlèvement efficace des déchets solides, la gestion des eaux usées et des eaux pluviales (tout particulièrement dans les zones urbaines) et il exige un comportement d'hygiène approprié, ce qui veut dire que l'assainissement amélioré signifie aussi l'entretien d'un endroit propre, privé et sûr pour y faire ses besoins et la pratique de comportements d'hygiène qui sont propices à une bonne santé.

L'assainissement exige la construction, l'utilisation et l'entretien de latrines ou de toilettes ainsi que l'enlèvement sans danger et la mise en décharge ou l'utilisation des déchets humains, des déchets solides et des eaux pluviales. L'assainissement exige des politiques et des investissements nationaux, des technologies et des modalités de gestion, des systèmes de financement et des moyens financiers adéquats.

Notre définition de travail de l'assainissement est la suivante :

L'assainissement fait référence à la gestion en toute sécurité des excréta humains depuis le point de défécation jusqu'à leur mise en décharge, leur traitement ou leur réemploi. En milieu urbain notamment, l'assainissement comprend également la gestion des déchets solides, des eaux usées et du drainage en surface. Dans un contexte plus large, l'assainissement comprend non seulement les équipements matériels mais aussi les cadres politiques, juridiques et administratifs ainsi que les investissements requis pour arriver à l'assainissement pour tous.

La définition de travail de l'assainissement par WaterAid est donc large et cela se ressent dans son approche et dans ses obligations. Toutefois, nous reconnaissons qu'il n'existe pas de définition de l'assainissement universellement adoptée et que des définitions différentes peuvent mieux convenir à d'autres organisations⁸.

Les populations croissantes exercent des pressions grandissantes sur l'environnement naturel et sur les infrastructures. L'essor rapide des établissements urbains non planifiés constitue une source majeure de préoccupation. Le milieu physique se trouve de plus en plus dégradé dans des pays qui connaissent déjà des pluies très capricieuses. Dans le même temps, la probabilité de précipitations encore plus intenses à l'avenir ne cesse d'augmenter. Par conséquent, des inondations plus fréquentes sont très probables de même qu'un plus grand risque d'endommagement des logements et des infrastructures matérielles (comme les équipements d'assainissement). La réduction du risque de catastrophe et les interventions en cas de catastrophes vont sans doute gagner de l'importance dans les années à venir.

À l'avenir, nous ne pourrions peut-être plus nous contenter de traiter les excréments humains comme des déchets. À l'état brut, ce sont des déchets humides, pestilentiels, dangereux et difficiles à gérer. Toutefois, il est possible de les transformer en une substance sèche, sûre et productive (en termes d'énergie ou de nutriments) sans trop de difficultés et moyennant un faible coût. L'avenir de la gestion des excréta humains à travers le monde pourrait se tourner de plus en plus vers des solutions comme celles-ci qui s'appliquent tout particulièrement aux pays à faible revenu où les systèmes d'égouts universels restent un rêve inaccessible.



2^e partie

Le secteur de l'assainissement dans les pays à faible revenu

Introduction

L'examen de la littérature et des pratiques en matière d'assainissement qui est exposé dans cette partie du plan cadre entend fournir une vue d'ensemble du raisonnement actuel (sur la base de ressources disponibles dans le public) et une base de référence pour appuyer les sections succinctes qui suivent.

Cette section commence par une analyse des rôles et responsabilités des principaux acteurs du secteur de l'assainissement. Cela débouche sur un bref examen des objectifs de l'action de plaider au niveau national. Nous explorons ensuite la nature des motifs qui peuvent inciter les pouvoirs publics, les communautés et les ménages à investir dans l'assainissement. Après avoir décrit les différents défis que pose l'assainissement en milieu urbain et en milieu rural, nous considérons l'objectif d'assainissement inclusif, un principe propre à WaterAid. Cet exposé est suivi par un examen des approches en matière de promotion de l'assainissement et des systèmes et technologies adoptées pour la fourniture de services. Enfin, nous nous demandons comment l'assainissement amélioré devrait être financé et par qui.

Cette section du document entend servir de base aux principes et engagements énoncés respectivement en 3^e et 4^e parties.

Qui est à l'origine de l'assainissement ?

Les progrès nationaux en matière d'assainissement exigent des rôles et responsabilités clairs pour toute une gamme d'acteurs impliqués au niveau des autorités centrales et locales, du secteur privé et de la société civile.

Les autorités centrales sont chargées des politiques générales et de la législation, de la définition des rôles et responsabilités, de la coordination, de la surveillance et de la réglementation du secteur. Le rôle réglementaire de l'État devrait comprendre explicitement l'établissement et l'application de la réglementation et des normes sanitaires. Un gouvernement national solide et bien coordonné peut engendrer un véritable changement. Toutefois, il est fréquent que plusieurs ministères centraux (en charge notamment de la santé, l'éducation, les collectivités locales, les travaux publics, l'eau, la planification, le financement et l'agriculture) aient des responsabilités partielles touchant à l'assainissement, de sorte que les rôles et responsabilités de tutelle manquent souvent de précision.

Les municipalités et les collectivités locales sont souvent les organisations en première ligne chargées de la mise en œuvre des politiques nationales et des recommandations au niveau du district ou de la municipalité. Leur force réside dans leur proximité vis-à-vis des communautés et des ménages qui ont besoin de services. Toutefois, le manque de clarté des consignes de mise en œuvre et l'inadéquation des moyens humains et financiers constituent souvent des obstacles majeurs à une prestation de services efficace à ce niveau.

Les compagnies de service public sont chargées d’une partie des services d’assainissement des villes et métropoles. Lorsqu’elles tentent de dispenser des services à l’ensemble de la population dans leur giron, de vrais progrès deviennent envisageables. Toutefois, dans bon nombre de cas, leur manque de bonne volonté ou leur aptitude limitée à s’attaquer aux problèmes d’assainissement dans les quartiers informels ou non planifiés brident les progrès.

Le secteur privé participe à la fourniture de biens et de services et à l’enlèvement, au transport et à la mise en décharge ou au traitement des déchets en toute sécurité. Lorsque les incitations et les récompenses sont appropriées, le secteur privé peut apporter une contribution importante. Toutefois, le secteur privé ne peut être pleinement efficace que dans la mesure où une réglementation adaptée est en place ; or, il existe souvent des lacunes dans ce domaine.

Les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations communautaires ont un rôle particulier à jouer dans la surveillance, le plaidoyer et l’innovation, sur la base de leur expérience dans la prestation de services. La taille et la portée limitées de ces organisations, de même que leur nature souvent éphémère peuvent, toutefois, entraver leur contribution.

Au final, c’est **aux communautés et aux ménages** qu’il appartient de faire des choix concernant l’adoption et l’utilisation de l’assainissement amélioré. Lorsque la promotion de l’assainissement est efficace et que les connaissances et les comportements du public changent, les pratiques vont aussi dans le bon sens. Toutefois, la promotion de l’assainissement et la fourniture de services mal conçues ou dont la mise en œuvre n’est pas réfléchi sont bien souvent inefficaces.

La responsabilité politique et institutionnelle en matière d’assainissement a souvent été décrite comme étant floue, décousue et fragile⁹. De ce fait, les moyens financiers et humains sont souvent déployés de façon inefficace et mal coordonnée. Ces carences de la gouvernance font que l’activité dans le secteur de l’assainissement peut être dominée par les ONG et les bailleurs de fonds au lieu d’être dirigée par des politiques et des institutions nationales robustes. La piètre coordination entre les ONG de mise en œuvre et entre les organismes bailleurs contribue également à la fragmentation du secteur.

Les conférences AfricaSan (Johannesburg, 2002 ; eThekweni, 2008)¹⁰ et SacoSan (Dhaka, 2003 ; Islamabad, 2006 ; Delhi, 2008)¹¹ ont reconnu l’ampleur des problèmes que pose l’élargissement de la couverture de l’assainissement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et ont énoncé des engagements clés visant à démanteler les principales barrières institutionnelles faisant obstacle au progrès. Ces déclarations, de même que le suivi des progrès vers la réalisation des engagements et les futures conférences régionales qui devraient avoir lieu, offrent de véritables opportunités pour faire en sorte que l’assainissement soit maintenu au plus haut rang des priorités des gouvernements nationaux d’Afrique et d’Asie.

Les buts du plaidoyer en faveur de l’assainissement

Le plaidoyer sur les politiques nationales autour de l’assainissement a besoin d’être axé sur quatre domaines de base :

- l’élaboration de politiques nationales d’assainissement là où celles-ci n’existent pas encore ;
- la définition claire des rôles et responsabilités institutionnels sous un seul ministère de tutelle ou un seul organe responsable au premier chef ;
- l’articulation d’un plan national clair pour la mise en œuvre et le suivi de l’assainissement ;
- des investissements publics suffisants pour mener ce plan à bien¹².

Le plaidoyer politique autour de l’assainissement doit avoir recours à des arguments économiques et sanitaires pour déclencher des investissements accrus et un regain d’engagement, comme énoncés par exemple dans de récentes publications de l’OMS¹³ et de la Public Library of Science Medicine (PLoS Medicine)¹⁴.

Les engagements exprimés dans les Déclarations d’eThekwini et de Delhi (voir l’Encadré 1 ci-dessous) constituent des domaines importants pour poursuivre des actions de plaidoyer politique et suivre les progrès réalisés vers ces objectifs régionaux ambitieux.

Encadré 1 Les engagements d’eThekwini et de Delhi en matière d’assainissement^{10, 11}

Les engagements énoncés dans la Déclaration d’eThekwini	Les engagements énoncés dans la Déclaration de Delhi
<ol style="list-style-type: none"> 1 Porter à l’attention de l’Union africaine les messages, résultats et engagements pris par AfricaSan 2008, lors de son Sommet des Chefs d’État et de gouvernement de 2008, afin de rehausser le profil de l’assainissement et de l’hygiène sur le continent. 2 Appuyer le leadership du Conseil des ministres africains de l’eau (AMCOW) dans le suivi et la mise en œuvre de la Déclaration d’eThekwini et préparer un rapport détaillé à la mi-2010, lorsque AMCOW accueillera provisoirement un événement de suivi d’AfricaSan. 3 Élaborer, réviser, mettre à jour et adopter des politiques nationales d’assainissement et d’hygiène dans les 12 mois suivant la conférence AfricaSan 2008 ; établir un plan national afin d’accélérer les progrès nécessaires à l’atteinte des OMD d’ici à 2015, et prendre les mesures nécessaires pour s’assurer que les programmes nationaux d’assainissement soient bien placés pour atteindre ces objectifs. 4 Rehausser le profil de l’assainissement et de l’hygiène dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté et dans les autres processus pertinents liés à cette stratégie. 5 Assurer qu’une organisation unique et responsable prenne la direction du portefeuille national de l’assainissement ; établir un organe de coordination spécifiquement chargé de l’assainissement et de l’hygiène, en impliquant toutes les parties prenantes, y compris sans pour autant s’y limiter les responsables des finances, de la santé, de l’eau, de l’éducation, du genre et des collectivités locales. 	<ol style="list-style-type: none"> 1 Continuer l’action de plaidoyer et de sensibilisation pour soutenir de façon explicite l’élan donné à l’assainissement aux niveaux régional, national, infranational et local dans les politiques, les allocations budgétaires, les ressources humaines et la mise en œuvre. 2 Renforcer les efforts communautaires et les capacités de développement des collectivités locales, des ONG, des jeunes et des groupements communautaires à travailler en partenariat pour trouver des solutions d’assainissement durables. 3 Veiller à la dignité, la santé et la sécurité dans le travail et rehausser le profil et les conditions de travail du personnel impliqué dans les métiers de l’assainissement. 4 Donner la priorité à l’assainissement en tant qu’intervention de développement pour la santé, la dignité et la sécurité de tous les membres des communautés, notamment les enfants, les fillettes, les femmes, les personnes âgées et les handicapés. 5 Intégrer l’assainissement dans tous les secteurs, ministères/départements, institutions, domaines (secteur privé, ménages, écoles, communautés, secteur public) et penchants sociopolitiques, de façon à ce que l’assainissement soit la préoccupation première de chacun et que la priorité lui soit donnée dans leurs programmes respectifs (p. ex. que des compagnies ferroviaires ou des agences de tourisme promeuvent l’accès à des installations sanitaires dans le cadre de leur programme).

<p>6 Allouer une ligne spécifique du budget du secteur public aux programmes d’assainissement et d’hygiène. Notre souhait est de voir une allocation d’au moins 0,5 % du PIB à l’assainissement et l’hygiène.</p> <p>7 Utiliser des approches efficaces et durables, telles que des initiatives pilotées par les communautés et les ménages, du marketing pour un changement de comportement, des programmes éducatifs et la préservation de l’environnement, qui aient un impact spécifique sur les pauvres, les femmes, les enfants, les jeunes et les défavorisés.</p> <p>8 Développer et mettre en œuvre des systèmes de suivi des informations sanitaires et des outils pour suivre les progrès aux niveaux local et national et coopérer avec des organes mondiaux et régionaux pour produire régulièrement un rapport régional sur l’état de l’assainissement en Afrique, dont le premier paraîtra à la mi-2010.</p> <p>9 Reconnaître les aspects du genre et de la jeunesse qui touchent à l’assainissement et l’hygiène et impliquer les femmes à tous les niveaux de prise de décisions de façon à ce que les politiques, les stratégies et les pratiques dégagent une approche de l’assainissement et l’hygiène qui soit sensible au genre.</p> <p>10 Construire et renforcer les capacités de mise en œuvre de l’assainissement et l’hygiène, y compris la recherche et le développement, et soutenir l’échange de connaissances et le développement de partenariats.</p> <p>11 Accorder une attention particulière aux pays ou régions qui sortent d’une situation de conflit ou qui émergent d’une catastrophe naturelle.</p>	<p>6 Développer et mettre en œuvre des approches, méthodologies, technologies et systèmes pour les situations d’urgence et les catastrophes, pour les zones ayant des particularités ou des terrains particuliers ou encore pour les groupes souffrant de déplacement temporaire. Plaider mondialement pour la prise en compte de l’impact des changements climatiques sur la fourniture d’assainissement en Asie du Sud et élaborer et mettre en œuvre des stratégies et technologies qui en atténuent les impacts et permettent de s’y adapter.</p> <p>7 Promouvoir la souplesse et la variété dans les options et les solutions pratiques pour s’adapter aux conditions, préférences et ressources locales.</p> <p>8 Un groupe de travail interpays, dirigé par des agents de liaison nationaux, se réunira régulièrement pour promouvoir la recherche et le développement, la collaboration, et l’échange d’innovations, d’expériences et de savoir-faire ; des réseaux seront établis entre les groupes et les agences des différents pays pour partager les connaissances.</p> <p>9 La « feuille de route de l’Asie du Sud pour la réalisation des objectifs d’assainissement » peut être consultée par les pays participants afin d’élaborer leur Plan d’action respectif qui sera à mettre en œuvre sur la période 2009-2011.</p>
---	---

Qu’est-ce qui incite à investir dans l’assainissement ?

Pour que les gouvernements et les bailleurs de fonds investissent dans l’assainissement, il faut qu’ils aient la conviction que ces investissements se traduiront par des avantages considérables. Le fait que l’assainissement est un bon investissement pour les gouvernements nationaux, les bailleurs de fonds et les partenaires du développement a été prouvé par des études faisant autorité qui montrent que l’assainissement amélioré dans les pays en développement, et les améliorations de santé qui en découlent, peuvent rapporter un avantage économique de 9 dollars EU pour chaque dollar investi¹³. En outre, un meilleur assainissement offre de nombreux avantages socio-économiques plus larges, y compris une plus grande commodité et la sécurité personnelle, ainsi que des gains de temps et la réduction des dépenses médicales¹⁵.

Pour les ménages, ce sont ces avantages non liés à la santé qui présentent la principale motivation à investir dans un assainissement amélioré – et ils ne manquent pas d’investir. La majorité des installations sanitaires sont construites et financées au niveau du ménage¹⁶ et les aspirations dans ce domaine sont très fortes. Le Département britannique pour le développement international (DFID) estime que les ménages investissent dix fois plus dans l’assainissement que ne le fait l’État.

Les avantages sanitaires d’un meilleur assainissement peuvent mettre du temps à se réaliser et ils bénéficient généralement à la société tout entière plutôt qu’à quelques individus. Toutefois, les avantages sociaux de l’assainissement – la véritable raison pour laquelle les gens investissent dans ce type d’améliorations – se ressentent beaucoup plus vite. Les facteurs primaires qui incitent à améliorer l’assainissement sont la diminution des odeurs et des mouches, la propreté, l’intimité, un embarras moindre quand des visiteurs viennent, le confort, le prestige et l’élimination des dangers nocturnes (y compris les serpents et les attaques)¹⁷. Le tableau 1 (ci-dessous) montre certains de ces facteurs, tels qu’ils se dégagent des recherches menées au Bénin, en Afrique de l’Ouest.

Tableau 1 – Facteurs qui motivent l’adoption de latrines : un exemple tiré de la recherche au Bénin¹⁷

Catégorie	Facteur de motivation
Prestige	<ol style="list-style-type: none"> 1 S’affilier et s’identifier à l’élite urbaine. 2 Exprimer de nouvelles expériences et un mode de vie acquis en dehors du village. 3 Laisser un legs permanent à ses descendants. 4 Aspirer au statut royal du peuple Fon.
Bien-être	<ol style="list-style-type: none"> 1 Protéger la santé de la famille et la mettre à l’abri d’accidents courants, morsures de serpents, crimes et maladies associés à la défécation en plein air. 2 Commodité et confort accrus. 3 Protéger sa santé personnelle et se mettre à l’abri des dangers surnaturels. 4 Propreté accrue. 5 Intimité visuelle, sociale ou respect de la vie privée.
Situation	<ol style="list-style-type: none"> 1 Fournir une autre option aux personnes à mobilité réduite. 2 Accroître le revenu tiré du loyer.

À la différence de la situation dans le cas de l’eau, bien souvent la demande d’assainissement est exprimée de façon beaucoup moins démonstrative. Lorsqu’elle est exprimée, la demande porte souvent sur un assainissement amélioré de la part de ceux qui disposent déjà d’une certaine forme de service et qui ont un excédent dans le budget du ménage. Toutefois, à mesure que la densité démographique augmente et que les gens expriment davantage leurs besoins d’un meilleur assainissement, cette situation va probablement évoluer.

Au niveau communautaire et local, un assainissement scolaire adéquat avec des installations privées pour gérer les périodes de menstruation est jugé être un facteur considérable dans le maintien de la scolarisation des jeunes filles. La fourniture d’installations dans d’autres établissements (p. ex. cliniques et hôpitaux) et dans les lieux publics (comme les marchés) est un point important pour le maintien d’un environnement propre.

L’importance du contexte

Les problèmes d’assainissement sont de nature différente selon que l’on considère un milieu rural ou urbain, mais ils revêtent tous un caractère d’urgence. Il est important d’apprécier les points communs ainsi que les différences.

En milieu rural

La majorité (environ 70 %) de ceux qui ne sont pas encore desservis par un assainissement amélioré vivent dans les zones rurales. De même, la majorité (85 %) de ceux qui font leurs besoins en plein air vivent en zone rurale. Toutefois, le nombre absolu de ruraux qui défèquent en plein air est en recul (il est passé de 1,2 milliard en 1990 à 979 millions en 2008)⁵.

La densité des populations rurales varie beaucoup au sein d’un même pays et d’un pays à un autre et entre les régions ; c’est là un facteur clé au moment de considérer une intervention. Le plus simple des systèmes d’enlèvement des déchets (comme la méthode du chat qui consiste à enfouir ses excréments) peut suffire dans certaines régions sèches et reculées, faiblement peuplées (à condition toutefois qu’une hygiène satisfaisante soit pratiquée) et là où les agriculteurs exploitent des terres loin de leur domicile, alors qu’une forme quelconque de latrine est le minimum requis dans les zones plus densément peuplées.

Dans les zones rurales, il est fréquent de déplacer les latrines à fosse d’un ménage une fois que la fosse est pleine, ce qui évite d’avoir à vidanger la fosse. Toutefois, les latrines institutionnelles en zone rurale (comme celles que l’on trouve dans les écoles) ont toujours besoin de ce type de services, souvent inexistantes ou trop éloignées pour être économiquement envisageables.

Le surplus qu’un ménage est susceptible d’investir dans l’assainissement rural est souvent très limité dans une économie essentiellement sans espèces. Cela peut constituer une entrave considérable à la construction de latrines d’une qualité acceptable dans les zones rurales.

En milieu urbain

Une plus forte proportion de la population mondiale en milieu urbain bénéficie d’un assainissement amélioré, 76 % contre 46 % dans les zones rurales. En outre, la plus petite proportion (30 %) de ceux qui ne sont pas encore desservis par un assainissement amélioré vit en ville ou en métropole. Toutefois, au sein des populations urbaines, la situation tend à se dégrader. Davantage de citadins pratiquaient la défécation en plein air en 2008 qu’en 1990 (de fait, le chiffre est passé de 140 millions à 169 millions). L’utilisation d’installations communes a presque doublé entre 1990 et 2008 dans les zones urbaines (de 249 millions à 497 millions) et l’utilisation de latrines communes reste beaucoup plus élevée en zone urbaine qu’en zone rurale. Les progrès accomplis en matière de couverture d’assainissement n’ont pas réussi à tenir le rythme de la croissance démographique dans les zones urbaines, alors qu’ils ont tenu tête en zones rurales. Par conséquent, il y avait plus de personnes sans services adéquats dans les zones urbaines en 2008 (810 millions) qu’en 1990 (523 millions).

En ce qui concerne les services d’assainissement urbains, il y a une distinction de base entre l’assainissement décentralisé (avec les problèmes que posent le vidage de la fosse, la mise en décharge des boues et le manque de place) et les réseaux d’égouts (ceux-ci ne sont que rarement disponibles mais lorsqu’ils le sont, ils s’accompagnent d’un problème de manque de place, de technologie complexe et de coût élevé). Parmi les autres technologies susceptibles de réduire les coûts, on peut citer les égouts de petit diamètre et les égouts de type condominiaux^{1, 18}. La modification des normes de conception et des spécifications peut s’imposer dans les zones urbaines pour rendre les installations abordables aux

communautés et aux ménages très pauvres. Dans les quartiers densément peuplés, les blocs sanitaires communautaires constituent souvent une solution appréciable, bien qu’ils ne soient pas pris en compte par le JMP dans sa définition d’un assainissement amélioré (voir l’Encadré 2 ci-dessous). Néanmoins, nous devrions en tenir compte et les soutenir, tout autant que les installations privées. Il est important de faire une distinction entre les blocs communautaires (réservés à l’usage exclusif des membres de la communauté, aux termes d’une gestion coopérative) et les toilettes publiques qui sont ouvertes à tous et sont gérées commercialement par des entreprises locales. À moins que les tarifs ne soient établis de façon efficace, ces dernières risquent d’exclure certains membres particulièrement pauvres de la société.

Dans les quartiers urbains densément peuplés, qui sont souvent situés dans des zones en butte aux inondations, les canaux de drainage qui existent sont fréquemment obstrués par des déchets solides, qui ne font qu’aggraver le problème des inondations. De tels problèmes risquent d’empirer à l’avenir. Les latrines à fosse qui débordent ou qui sont délibérément abandonnées viennent encore exacerber la nature dangereuse et insalubre de l’environnement. Dans un tel milieu, il est particulièrement important d’envisager l’assainissement environnemental dans son ensemble – la gestion des excréments, la gestion des déchets solides, le drainage des eaux pluviales et des eaux usées des ménages.

Dans un contexte urbain notamment, la demande des ménages pour un assainissement amélioré est souvent timide car les locataires redoutent, non sans raison, que ce genre de modernisation n’entraîne une hausse de leur loyer ou une perte de leur logement¹⁹.

Encadré 2 Assainissement non amélioré et amélioré – Définition du JMP⁵

Défécation en plein air

Pratique consistant à déféquer dans un champ, en forêt, derrière un buisson, dans un lac ou un cours d’eau, sur la plage ou dans un autre espace ouvert ou encore à éliminer les excréments humains avec les déchets solides.

Installations sanitaires non améliorées

Installations n’évitant pas le contact humain avec les excréments. Les installations non améliorées comprennent les latrines à fosse sans dalle ou plateforme, les latrines suspendues et les latrines à seau.

Installations sanitaires en commun

Installations sanitaires d’un type par ailleurs acceptable partagées entre plusieurs ménages. Seules les installations qui ne sont pas partagées et ne sont pas publiques sont jugées améliorées.

Installations sanitaires améliorées

Installations permettant d’éviter tout contact avec les excréments humains.

Cette catégorie comprend :

- Les toilettes/latrines à chasse d’eau vers :
 - un réseau d’égout
 - une fosse septique
 - une latrine à fosse
- Les latrines améliorées à fosse ventilée (VIP)
- Les latrines à fosse avec dalle
- Les toilettes à compostage.

Assainissement inclusif

L’objectif de WaterAid, et son ambition pour les autres prestataires de services, est de faire en sorte que partout où elle travaille, les services offerts répondent aux besoins de tous. Au niveau de la communauté et du ménage, les attitudes de ceux qui sont les plus touchés et sans accès à l’assainissement ne sont pas toujours connues ou comprises. La majorité de ceux qui sont bridés par un manque d’assainissement sont ceux qui sont désavantagés autrement, qu’il s’agisse d’un désavantage économique, culturel, social, physique et/ou politique. Les femmes sont particulièrement touchées et 50 % de tous ceux qui n’ont pas d’accès à un assainissement amélioré survivent avec moins de US\$2/jour. Cela signifie que la demande des personnes qui sont le plus dans le besoin est rarement bien exprimée.

Une partie de l’engagement de WaterAid envers l’équité et l’inclusion consiste à tenir compte de gens ayant des besoins différents dans la conception des interventions d’assainissement. Les personnes âgées, les enfants, les personnes qui vivent avec le VIH, les adolescentes et les femmes, les femmes enceintes et les handicapés ont des besoins uniques en termes d’accès à des services d’assainissement.

Le handicap est un terme générique pour décrire les différentes façons qui font que des personnes ayant une grande variété de troubles sont exclues de la société. Un modèle social d’incapacité, ou plus largement d’inclusion (tel que celui utilisé par WaterAid – voir aussi le Plan cadre pour l’équité et l’inclusion²⁰) considère que la plupart des problèmes des handicapés ne sont pas liés à leur propre trouble mais à des facteurs externes²¹. Cela signifie que l’accent devrait être mis non seulement sur les actifs physiques mais aussi sur les actifs sociaux et sur le changement d’attitude. Le modèle social recense trois obstacles majeurs à l’inclusion :

Des obstacles comportementaux (opinion négative des gens que se font d’autres gens dans la société). Cela englobe les préjugés, la pitié, l’isolement, la surprotection, la stigmatisation, la désinformation et la honte.

Des obstacles environnementaux (caractéristiques géophysiques, accessibilité des infrastructures et des installations et problèmes de communication). Cela englobe les obstacles liés au milieu naturel, tels que les sentiers rocailleux ou les longues distances. Les obstacles en termes de bâtiments sont les marches, les entrées trop étroites, les sols glissants, les quais trop hauts et des messages visuels d’éducation à l’hygiène qui sont inaccessibles aux malvoyants.

Des obstacles institutionnels/organisationnels (exclusion systématique ou négligence dans les institutions sociales, juridiques, éducatives, religieuses, politiques et les organismes et institutions de développement, y compris WaterAid et ses partenaires). Ces obstacles comprennent un manque de politiques et de stratégies, de connaissances, de compétences, et de mécanismes d’information et de consultation.

Le Tableau 2 (à la page suivante) reprend une gamme d’obstacles qui peut brider l’accès aux installations sanitaires de ceux qui sont souvent marginalisés ou stigmatisés par la société.

Tableau 2 – Obstacles à l’accès à l’assainissement

Obstacles empêchant l’accès aux installations sanitaires²²	
Environnement	Exemples
Environnement physique (naturel)	Distance jusqu’aux latrines ou aux sites de défécation, sentiers rocailleux et obscurité.
Environnement physique (infrastructure)	Entrées étroites et manque de place à l’intérieur. Marche pour gagner les latrines, sols glissants. Difficulté pour s’accroupir – rien pour se tenir. Nécessité de mettre les mains par terre pour garder l’équilibre.
Institutionnel	Législation discriminatoire. Politiques/stratégies qui ignorent les personnes handicapées. Manque de consultation des personnes handicapées. Manque d’information sur les choix de modèles accessibles. Manque de compréhension, de formation ou d’expérience du personnel en matière de modèles accessibles. Manque de mécanismes ou de forums de consultation pour les personnes handicapées.
Économique	Coût de construction, redevances des usagers.
Social/culturel	Piètre statut, harcèlement, croyances traditionnelles négatives, pitié, stigmatisation, honte, surprotection, isolement, désinformation.

Il existe désormais une documentation croissante au sujet du handicap et de l’assainissement. Au cours de l’élaboration de ce plan cadre, nous avons effectué une revue documentaire poussée et ses résultats, ainsi qu’un complément de documentation, figurent sur l’intranet de WaterAid, The Source, à la page consacrée à la santé et au handicap²³.

Promotion de l’assainissement

Une bonne partie du travail que les ménages entreprennent de leur propre chef pour se procurer une forme quelconque d’assainissement est effectuée sans avoir recours au marché, dans le sens où ils ne procèdent pas à l’achat de biens ou de services. Dans certaines approches de promotion de l’assainissement (p. ex. l’ATPC sous sa forme d’origine), les ménages construisent leurs propres installations sans pour autant conclure de transactions financières.

Toutefois, dans bien des cas, les ménages prennent part à un marché qui fonctionne selon des principes économiques élémentaires. La demande en produits matériels ou en prestation de services est satisfaite par des fournisseurs, qu’il s’agisse de commerçants, artisans, plombiers, maçons, etc. Dans un milieu à faible revenu, la demande d’assainissement est souvent latente ou mal exprimée. Par conséquent, les fournisseurs ne parviennent pas à sortir du lot ou à prospérer. Le marché peut être stimulé ou encouragé par des mesures destinées à favoriser soit l’offre, soit la demande, ou de préférence les deux. Toutefois,

malgré les intentions louables des acteurs externes, les imperfections des forces du marché et des facteurs extérieurs peuvent nuire au marché.

La promotion de l’assainissement devrait offrir une panoplie d’options suffisamment large pour convenir à différentes aspirations et divers pouvoirs d’achat. Si, dans le passé, on a souvent mis l’accent sur les activités générales d’éducation à la santé par rapport à l’assainissement, la majorité des approches de promotion de l’assainissement de nos jours relèvent soit de la catégorie a) des approches communautaires (y compris les Clubs de santé communautaires et l’ATPC) soit b) des approches de marketing (y compris l’approche de l’Assainissement total et du marketing de l’assainissement (TSSM) prônée par le WSP).

Aujourd’hui, presque toutes les approches tentent d’arriver à un assainissement total. Les approches communautaires ont recours à des méthodes et outils participatifs pour atteindre cet objectif, alors que les approches de marketing considèrent l’usager comme un consommateur capable de prendre ses propres décisions en matière d’investissement. La multiplicité des approches proposées traduit généralement diverses combinaisons de méthodes participatives et basées sur le marché. Il existe de nombreuses variétés hybrides qui s’inspirent des deux catégories. Les avantages et les limites de chacun de ces types d’approche en matière de création de la demande sont recensés dans le Tableau 3 (à la page 22)²⁴. Trois approches particulièrement prometteuses de la promotion de l’assainissement sont abordées plus en détail ci-dessous. Pour plus d’information, une récente publication du Conseil de concertation pour l’approvisionnement en eau et l’assainissement (WSSCC)²⁵ résume de manière utile toutes les différentes approches actuellement retenues pour la promotion de l’hygiène et l’assainissement et les classe en différentes catégories.

CSC – Clubs de santé communautaires^{26, 27} (une approche participative basée sur un système d’adhésion). Les résultats en termes d’amélioration de la santé sont indissociables de cette approche, car elle considère les causes sous-jacentes d’un manque d’assainissement adéquat (pauvreté et manque d’information, de capital social et de capacité organisationnelle). L’approche est basée sur un programme avec des devoirs et des visites à domicile pour assurer le suivi. Les principales raisons du succès de cette approche résident dans le fait qu’il s’agit d’un dispositif sociable, compétitif qui engendre un respect croissant pour les tiers mais le temps dont disposent les membres est crucial et détermine le niveau d’adoption. Cela peut exclure les plus pauvres qui risquent fort d’être trop occupés à travailler leurs terres. L’approche a permis de réduire la charge de travail des vulgarisateurs de la santé. Les clubs constituent un lien institutionnel important entre les membres et les pouvoirs publics.

L’**ATPC** sous sa forme d’origine est une approche de l’assainissement rural « sans subvention d’équipement » qui aide les communautés à prendre conscience du problème que présente la défécation en plein air et les incite à prendre des mesures collectives pour nettoyer leur environnement et mettre fin à la défécation à l’air libre (FDAL). Le déclenchement est le temps fort de l’ATPC. Des facilitateurs réunissent les communautés et, par le biais d’une cartographie participative des ménages et des sites de défécation (ainsi qu’une marche à travers ces sites), les problèmes associés à la « merde en plein air » deviennent rapidement manifestes. De fait, c’est toujours un langage cru et grossier qui est utilisé par les facilitateurs car leur but est de choquer et de faire honte à la communauté. Ainsi, ils ont recours à des exercices où les ménages calculent les volumes d’excréments qu’ils produisent et où ils analysent les circuits de contamination fécale-orale. Cela débouche sur le point d’embrasement lorsque des chefs naturels ou leaders spontanés sortent du lot, s’expriment et décident de passer à l’action. Des communautés tout entière sont alors mobilisées²⁸.

En Afrique, les communautés ont moins bien réagi à l’ATPC là où elles avaient reçu des subventions auparavant. On manque également de facilitateurs compétents pour tenir un rôle qui exige une personnalité sûre d’elle et charismatique. Nombre des messages de l’ATPC

sont perçus comme étant très crus et il peut s’avérer nécessaire de les modifier pour arriver à un déclenchement qui ne provoque pas une honte ou un dégoût excessif. Les recherches de WaterAid sur l’application de l’ATPC²⁹ montrent qu’il est rare qu’il puisse être appliqué sous sa forme d’origine, car il a besoin d’être modifié par ses usagers en fonction du contexte.

L’approche par assainissement total et marketing de l’assainissement (TSSM) conjugue des mesures liées à l’offre et des mesures liées à la demande pour générer une demande d’assainissement généralisée et mettre à l’échelle la fourniture de produits et services d’assainissement. Jusqu’ici, cette approche a été essayée en Inde, en Indonésie et en Tanzanie. Le TSSM complète le déclenchement ATPC au niveau communautaire par une stratégie de communication qui prône le changement de comportement sur la base de recherches formatives et d’un programme d’amélioration de l’offre fondé sur une étude du marché. Cela veut dire que le programme est conçu pour réagir aux variations de la demande des membres de la communauté selon les niveaux existants de ressources et de services d’assainissement, ce qui permet aux membres de la communauté de moderniser leurs installations avec le temps (un facteur important du point de vue de la durabilité)³⁰. Les premiers résultats sont prometteurs si l’on en croit la hausse du pourcentage de personnes disposant d’un assainissement amélioré, les taux de réponse élevés des ménages les plus pauvres et le nombre de villages au statut FDAL. Le TSSM plaide à la fois en faveur d’un financement public du marketing afin de réaliser des gains de santé publique et en faveur d’un investissement privé dans les latrines pour un gain privé.

Dans sa totalité, un processus de marketing de l’assainissement³¹ comprend généralement une étude de marché, une définition des buts et objectifs du programme, l’identification et le développement du produit, la définition des mécanismes d’approvisionnement, le développement du message et du matériel, la mise en œuvre de la campagne de promotion et enfin le suivi et le retour d’information. On constate encore beaucoup de manque de compétences pour pouvoir déployer cette approche chez beaucoup d’acteurs du secteur.



Tableau 3 – Approches d’assainissement et de promotion de l’hygiène

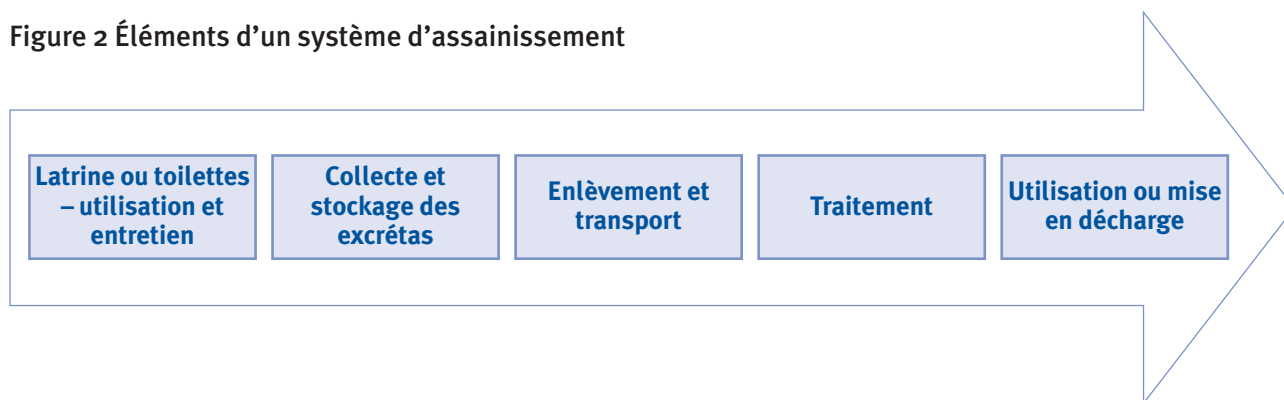
Approche	Avantages	Contraintes
Éducation à l’hygiène, y compris les campagnes médiatiques : Éducation à l’hygiène (Information, éducation et communication (IEC))	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilise à la santé, à la transmission des maladies et aux avantages d’une bonne hygiène. • Peut soutenir d’autres activités promotionnelles (en apportant des connaissances élémentaires et une prise de conscience). • Peut toucher un grand nombre d’individus d’une manière rentable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne donne pas aux gens suffisamment d’incitations ou de motivation pour modifier leur comportement et peut ne pas tenir suffisamment compte des pratiques et des valeurs locales. • N’a pas d’effet à long terme, à moins d’être confortée par d’autres initiatives.
Promotion participative de l’hygiène à l’ensemble de la communauté : <ul style="list-style-type: none"> • PHAST • CSC • WASH pour les écoles • ATPC • <i>Mtumba</i> (pilotée par WaterAid en Tanzanie) – une version hybride de l’ATPC, PHAST et EPMR 	<ul style="list-style-type: none"> • Motive et encourage les changements de comportement en se servant de la langue, des situations et des perceptions locales. • Peut permettre aux gens d’agir pour changer aussi d’autres aspects de leur vie. • Les gens peuvent s’impliquer activement dans l’élaboration de solutions durables localement appropriées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne touche pas un grand nombre de personnes en même temps mais nécessite d’approcher une communauté à la fois. • Approche coûteuse en termes de facilitation qui exige de la part du personnel de solides connaissances locales et de bonnes techniques de communication. • C’est un programme intensif qui prend beaucoup de temps.
Stratégies de marketing social	<ul style="list-style-type: none"> • Crée une demande pour un changement de comportement par le biais d’un marketing social des biens et des comportements des consommateurs. • Peut générer un revenu pour les populations locales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut s’avérer difficile s’il n’existe pas de culture solide en faveur d’activités du secteur privé. • Peut ne pas toucher les plus pauvres des pauvres et les plus vulnérables, qui n’ont pas de ressources à investir.

Systèmes et technologies d’assainissement

L’assainissement est un système – pas seulement une technologie. S’il est légitime que l’accent primordial soit mis sur la fourniture de toilettes, un assainissement sûr, salubre et efficace fait référence à l’ensemble d’un système dont les toilettes ne constituent qu’un seul élément.

Les principaux éléments d’un système d’assainissement sont énoncés à la Figure 2 (page suivante). Chaque système est une configuration de technologies, d’opérations et d’activités différentes.

Figure 2 Éléments d’un système d’assainissement



Le Tableau 4 (ci-dessous) devrait être lu en conjonction avec la Figure 2. Il montre l’éventail de technologies susceptibles d’être déployées pour chaque élément du système. La question de savoir qui dirige et qui paie pour l’exploitation, l’entretien et le remplacement éventuel des actifs physiques concernés revêt beaucoup d’importance. Les programmes sont trop souvent axés sur la fourniture de latrines et d’autres technologies mais le défi consiste à veiller à ce qu’elles soient utilisées et gérées à long terme. Dans certains cas, notamment dans les zones urbaines, WaterAid peut ne pas prendre part à l’établissement de l’ensemble du système d’assainissement mais devrait travailler avec les collectivités et les conseils municipaux pour s’assurer que la totalité du système est opérationnelle.

Tableau 4 – Assainissement : de la défécation à la mise en décharge

Toilettes/latrines	Collecte ou stockage	Transport	Traitement	Mise en décharge ou utilisation
Sèches	Réservoir de stockage d’urine	Vidange manuelle	Bassin de maturation de l’eau	Remplir et recouvrir (<i>arborloo</i>)
Avec séparation d’urine	Fosse unique	Vidange motorisée	Lagunage	Application d’urine/fèces déshydratées/compost
Toilettes à chasse d’eau	Double fosse	Égouts simplifiés	Lits de séchage	Puisard
Urinoir	VIP à simple/double fosse	Station de transfert	Co-compostage	
	Chasse avec double fosse			
	Chambre de déshydratation			
	Chambre de compostage			
	Fosse septique			

Parmi les critères de sélection de la technologie figurent le caractère idoine, des aspects socioculturels, financiers et économiques, des critères liés à la santé et l’impact environnemental. On trouvera un complément d’information sur les technologies et systèmes possibles dans le *Compendium des Systèmes et Technologies d’Assainissement* de l’EAWAG, l’Institut fédéral suisse des sciences et des technologies de l’eau³².

Vidange des latrines

Il y a deux options lorsqu’une latrine à fosse est pleine : construire une autre fosse ou vider la fosse existante. Le manque de place et le coût de construction d’un nouveau système font que souvent la vidange des latrines devient la seule option envisageable. Il existe un certain nombre de technologies disponibles (certaines sont évoquées dans le Tableau 5 (ci-dessous) ainsi que les avantages et inconvénients associés).

Cinq critères clés s’appliquent à la sélection ou à la conception d’un système de vidange de fosse³³ :

- capacité à vider complètement et correctement une fosse contenant des boues sèches et liquides, des boues visqueuses et des boues contenant des solides.
- capacité à accéder à des zones densément peuplées où les rues sont étroites et les routes non carrossables.
- moyen de vidange facile et abordable à construire, à faire marcher et à réparer localement.
- permet à des petites entreprises privées d’être commercialement viables, surtout dans les endroits à faible revenu.
- inclusion de dispositifs appropriés pour la mise en décharge des boues.

Tableau 5 – Avantages et inconvénients des diverses méthodes de vidange des fosses³⁹

Technologie	Avantages	Inconvénients
Camions vidangeurs	Faibles risques sanitaires pour le public et pour les opérateurs.	Les déplacements sur de grandes distances encourent des coûts élevés.
	Rapide.	Problèmes d’accès dans de nombreux quartiers.
	Technologie à faible odeur.	Technologie importée – les pièces détachées sont plus coûteuses.
	Vitesse de déplacement relativement rapide faisant qu’il est plus économique de disposer des déchets.	Coûts trop élevés pour bon nombre de petits fournisseurs indépendants (PFI).
		Bien qu’il s’agisse d’une « haute technologie », elle ne résout pas le problème de la mise en décharge.
Vacutug (véhicule à réservoir et pompe à vide)	Faibles risques sanitaires pour le public et les opérateurs.	Les coûts sont trop élevés pour beaucoup de PFI.
	Plus rapide à vider que les systèmes manuels ou les systèmes mécaniques à basse technologie.	Une capacité limitée fait qu’il faut des stations de transfert locales.
	Technologie à faible odeur.	Peut encore être d’une trop grosse taille pour certains bidonvilles densément peuplés.
	Réduit la stigmatisation dont souffrent les opérateurs.	Coûts d’entretien relativement élevés.
Vidange manuelle avec une pompe à main	Faible coût d’achats, d’exploitation et d’entretien (O&M).	Nécessite des stations de transfert locales et des points sûrs de décharge des boues.
	Il est possible de fabriquer la pompe localement dans beaucoup de régions.	Peut dégager des odeurs désagréables.
	Facilite l’accès dans la plupart des quartiers densément peuplés.	Peut s’avérer difficile à opérer dans le cas de boues épaisses ou d’une installation à faible volume.

Technologie	Avantages	Inconvénients
Vidange manuelle	Services accessibles à la communauté.	Coût unitaire d’enlèvement élevé.
	Solution très peu coûteuse pour maintenir la latrine en état de marche.	Risques sanitaires importants pour les opérateurs.
	Faible coût d’équipement.	Solution rarement acceptable aux yeux des municipalités, donc non réglementée.
		Associée à un dépotage sauvage.
		Un manque de matériel adéquat fait que les débordements sont fréquents.
		Nécessite souvent de casser la dalle pour faciliter l’accès, ce qui augmente le coût pour le ménage.

Assainissement scolaire

Un assainissement scolaire sûr, salubre et efficace doit être une priorité car cela permet non seulement de diminuer le taux d’absentéisme mais aussi de donner des exemples de bonnes pratiques qui sont assimilés par les enfants.

Pour l’assainissement scolaire, il doit toujours exister un rapport suffisant entre le nombre d’urinoirs et de plateformes où s’accroupir et le nombre d’élèves. En l’absence de normes nationales, on pourra suivre les recommandations d’organisations telles que l’IRC, l’UNICEF, le WSSCC ou l’OMS^{34, 35}. Certains autres points clés sont les suivants :

- Les jeunes filles ont besoin d’installations séparées des garçons pour protéger leur intimité. Les écoles qui espèrent accueillir des adolescentes devraient prévoir des aménagements pour la gestion des périodes de menstruation.
- Il convient de prévoir une alimentation en eau suffisante. La conception de nouvelles écoles doit intégrer des installations d’assainissement et d’approvisionnement en eau.
- Il faut prévoir des installations pour se laver les mains.
- Une quantité suffisante de matériaux culturellement acceptables pour le nettoyage anal doit être fournie.
- Il doit y avoir un système en place pour le nettoyage régulier des toilettes ou latrines (au moins une fois par jour) et pour la réparation et l’entretien des installations sanitaires.
- L’accès des très jeunes élèves et des élèves handicapés nécessite d’accorder une attention particulière à la conception des installations.
- Il doit y avoir une stratégie en place pour la vidange des fosses et pour la gestion à long terme des boues fécales.

Déchets ou ressources ?

Un jour ou l’autre, les latrines à fosse en milieu urbain doivent être vidangées. À l’heure actuelle, il n’existe aucun moyen idéal d’assurer cette opération, malgré les différentes tentatives au fil des ans. Il existe toutefois une alternative au simple dépotage des excréments humides dans une fosse (d’où ces boues doivent ultérieurement être enlevées et transportées). Cette alternative consiste à assécher les excréments et à favoriser leur transformation en compost sûr et réutilisable.

L’urine et les excréments humains sont habituellement considérés comme des déchets qui nécessitent des ressources pour garantir leur mise en décharge en toute sécurité. Les toilettes à compostage^{36, 37} bouleversent ce paradigme, et considèrent l’urine et les excréments comme des ressources riches en nutriments et en énergie susceptibles d’avoir une valeur économique et environnementale. Les techniques de réemploi vont de la simple plantation d’arbre dans une fosse de latrine pleine à des toilettes à compostage avec séparation de l’urine. Dans certains cas, les excréments humains peuvent contribuer à la production de biogaz institutionnel ou communautaire³⁸.

Les toilettes à compostage utilisent des fosses peu profondes ou des chambres en surface qui réduisent le risque de contamination des eaux souterraines et sont donc particulièrement adaptées aux endroits où le niveau de la nappe phréatique est élevé. Elles conviennent aussi tout particulièrement aux zones rocailleuses ou encore, là où il est difficile d’accéder aux latrines pour assurer leur vidange par des moyens classiques.

Certains concepts de toilettes à compostage sont plus onéreux qu’un système de latrine à fosse simple, mais pas tous. Toutefois, l’urine humaine contient des niveaux d’azote, de phosphate et de potassium semblables à ceux des engrais disponibles dans le commerce et les avantages économiques en termes de production agricole accrue et de plus grande sécurité alimentaire ou en termes de réduction de la quantité d’engrais à acheter peuvent faire du système une proposition financièrement attrayante.

Différentes situations culturelles et géographiques produisent différentes réactions aux technologies de compostage. Il n’y a pas de solution qui convienne à toutes les circonstances. Certaines personnes sont attirées par les avantages offerts par les engrais, alors que d’autres trouvent le concept du réemploi des déchets humains dans l’agriculture tout à fait inacceptable. Certaines personnes sont motivées par la réduction de l’odeur qui fait que la latrine peut être construite à proximité de la maison et d’autres sont effrayées par le coût supplémentaire, l’entretien plus intensif et l’impossibilité d’utiliser de l’eau. Comme avec les autres technologies, les interventions ont besoin d’être suffisamment souples pour laisser le choix aux intéressés.

À travers les cultures, il existe souvent des tabous associés à l’assainissement en général, et à la manipulation et l’enlèvement des excréments humains en particulier. Ces attitudes peuvent constituer un obstacle à l’adoption de pratiques et de technologies prônant le réemploi des déchets en tant que ressource, à des fins agricoles ou énergétiques. Dans de tels cas, les interventions sociales auront besoin d’être particulièrement intensives et de faire preuve de sensibilité.



Payer pour l’amélioration de l’assainissement

Le financement implique deux aspects principaux – la prise en compte des coûts d’investissement et la place accordée aux subventions. Un système d’assainissement doit être abordable et financièrement soutenable. Dans quelle mesure il est possible d’y arriver dépend du type de système d’assainissement considéré (la dépense d’investissement et les coûts O&M du système), de la situation économique des usagers et du mécanisme de financement employé.

Toute intervention doit englober les coûts et les modalités de financement pour les frais généraux administratifs et de programme, les frais des actifs sociaux (y compris les programmes de changement de comportement et les initiatives de marketing de l’assainissement), les actifs physiques (y compris les installations publiques – écoles, cliniques et marchés – et les installations domestiques) ainsi que les dépenses O&M, y compris la vidange des latrines. Le Tableau 6 (ci-dessous) donne une indication du coût relatif des différents types de systèmes d’assainissement.

Tableau 6 – Coûts relatifs indicatifs des différents systèmes d’assainissement⁴⁰

	Actifs sociaux (dépenses de soutien)		Actifs physiques* (équipement)	
	Changement de comportement d’hygiène, marketing de l’assainissement et environnement porteur (en cours)	Toilettes de ménages (dépenses d’investissement)	Installations de gestion des boues (dépenses d’investissement)	Opérations de gestion des boues (frais d’exploitation)
Systèmes décentralisés avec recyclage des nutriments	Moyens à très élevés : dans la plupart des sites où le réemploi n’est pas la norme culturelle. Particulièrement élevés si un système à séparation de l’urine est proposé.	Très bas (Arborloo)- Élevés : (latrines à séparation d’urine / compostage).	Très bas (Arborloo)- Élevés : (peuvent nécessiter des installations spéciales de compostage et de stockage de l’urine).	Bas-Moyens : en fonction du site de réemploi des produits. Les revenus peuvent compenser les coûts.
Autres systèmes ruraux décentralisés	Bas-Moyens : peuvent être légèrement plus faibles que pour les systèmes avec recyclage mais des recherches récentes suggèrent que des investissements élevés et assidus dans les processus de déclenchement et de soutien favorisent une durabilité accrue.	Bas-Moyens : varient en fonction du concept de latrine et de la disponibilité de l’eau.	Bas-Moyens : coûts accrus là où sont construites des doubles fosses ou des fosses plus grandes.	Bas-Moyens : les coûts peuvent être prohibitifs en cas de mauvais choix technologique. Les frais d’exploitation peuvent affecter plus durement les ménages les plus démunis.

<p>Autres systèmes urbains décentralisés</p>	<p>Bas-Moyens : comme pour les zones rurales, un meilleur déclenchement et un soutien assidu peuvent favoriser une durabilité accrue. Certains investissements peuvent s’avérer nécessaires pour favoriser l’application.</p>	<p>Moyens-Très élevés : varient en fonction du concept de latrine, de la disponibilité de l’eau et des prix fonciers.</p>	<p>Moyens-Élevés : des options robustes de traitement et de mise en décharge sont essentielles pour des solutions appropriées en termes de santé publique et de protection de l’environnement. Possibilité de réduire les coûts avec un traitement décentralisé à faible coût.</p>	<p>Moyens-Élevés : varient en fonction de la distance à la station d’épuration /au site de mise en décharge et des technologies choisies. Les coûts d’un traitement tertiaire centralisé, s’ils sont inclus, sont très élevés.</p>
<p>Systèmes urbains centralisés</p>	<p>Bas : les coûts peuvent être relativement bas et la conformité n’est pas un problème si des services adéquats sont proposés.</p>	<p>Bas (égouts peu profonds)-Élevés (égouts classiques) : dans un quartier urbain densément peuplé, un réseau d’égout peut s’avérer meilleur marché qu’un système décentralisé.</p>	<p>Moyens-Très élevés : possibilité de réduire les coûts avec des concepts originaux (égouts peu profonds) et un traitement décentralisé à faible coût.</p>	<p>Moyens-Très élevés : les coûts sont plus élevés lorsque des réseaux d’égouts classiques sont utilisés. Les coûts énergétiques sont très élevés si un pompage est nécessaire ; coûts du traitement tertiaire centralisé très élevés.</p>

* Par souci de simplicité, nous nous concentrons ici sur les coûts d’équipement (dépenses d’investissements/CAPEX et frais d’exploitation/OPEX) associés à la fourniture de services aux ménages, y compris la construction de toilettes et la gestion des déchets fécaux (boues) ou des eaux usées. Les toilettes publiques et institutionnelles ne sont pas prises en compte.

Il existe beaucoup de mécanismes de financement différents ; nombre d’entre eux comprennent une forme de subvention ou d’incitation financière. Les principaux systèmes, ainsi que les avantages et les risques associés, sont repris dans le Tableau 7 à la page suivante.



Tableau 7 – Différentes sources de financement de l’assainissement

Mécanisme de financement	Avantages	Risques
Source de financement : exclusivement privée (usagers du service)		
<p>Autofinancement : les ménages investissent dans leurs propres installations et vendent ou utilisent les produits recyclés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reflète la demande. • Effet de levier optimal des ressources du ménage. • Effet de levier optimal des sources basées sur le marché (lorsqu’elles sont disponibles). 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque d’une piètre qualité de construction. • Risques sanitaires particuliers associés à la manipulation de produits mal recyclés. • Il peut s’avérer difficile de trouver des fournisseurs/techniciens compétents. • Inabordable pour les pauvres ou les ménages à revenu moyen.
Source de financement : combinaison de fonds privés et publics/des bailleurs		
<p>Appui aux interventions de soutien avec peu, voire aucun, financement d’équipement. L’appui peut être prodigué sous forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l’hygiène. • Marketing de l’assainissement. • ATPC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les subventions peuvent être liées aux résultats (obtention du statut FDAL). • Concentre les fonds publics sur des avantages publics (en générant la demande). • Peut conduire à des subventions croisées communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les très pauvres peuvent être incapables d’investir dans certains types d’infrastructures. • Peut se traduire par des infrastructures inadaptées. • Toilettes dans les ménages sans débouché pour le produit recyclé.
<p>Micro-financement accordé aux ménages pour l’amélioration de l’assainissement ou de leur habitat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Peut servir à financer des coûts initiaux élevés qui peuvent être récupérés par la suite. 	<ul style="list-style-type: none"> • La demande peut être faible et nécessiter des incitations.
<p>Prêts aux petits fournisseurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Supprime les difficultés éprouvées par les PFI pour pénétrer le marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les services peuvent ne pas gagner les très pauvres. • La demande peut être très faible. • Les fournisseurs peuvent rechigner à vendre une technologie non maîtrisée.
<p>Appui non financier aux petits fournisseurs : formation, développement de produit, services de développement commercial.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dope le secteur privé (options côté offre) et peut faciliter l’introduction de nouvelles technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le service peut ne pas gagner les très pauvres. • La demande peut quand même être faible.

<p>Aide basée sur les résultats : subventions octroyées aux ménages, aux communautés ou aux PFI en fonction du taux de réussite dans la construction et l'utilisation des installations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention liée aux résultats. • Niveaux élevés de redevabilité. • Concentre l'attention sur le réemploi adéquat des produits. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite un préfinancement qui n'est peut-être pas disponible. • Les bailleurs du marché peuvent être réticents à préfinancer une technologie non maîtrisée.
<p>Subventions croisées communautaires : les usagers aident les ménages les plus nécessiteux par des contributions en espèces ou en nature.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Supprime les contraintes imposées par le caractère abordable pour les plus pauvres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut se traduire par un service non durable pour les ménages pauvres ou moins capables.
<p>Subvention partielle de l'équipement : les usagers apportent une contribution en espèces ou en nature.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmente l'appropriation de l'installation. • Devient plus abordable (supprime la contrainte d'accès). 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut se traduire par un assainissement inabordable pour les très pauvres. • Peut se traduire par des toilettes inadaptées dans les ménages n'ayant pas de débouché pour le produit recyclé.
Source de financement : fonds exclusivement publics/des bailleurs		
<p>Subvention totale de l'équipement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Supprime les contraintes imposées par le caractère abordable. • Permet aux ménages d'essayer de nouvelles technologies et de tester le marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Peut passer sous silence ou évincer l'investissement des ménages. • Utilisation inéquitable des fonds publics si les ménages perçoivent un revenu sur les produits. • Les installations peuvent ne pas être utilisées si elles ne répondent pas à la demande.

Subventions

Le caractère abordable d'une technologie en termes de dépenses d'investissement et de frais O&M peut devenir un problème dont il convient de tenir compte au moment de décider d'une subvention. L'utilisation de subventions dans les programmes d'assainissement est une question âprement débattue et, dans l'ensemble, on tend à se détourner des subventions du matériel aux ménages en préférant investir les subsides dans la création de petites entreprises ou dans la promotion des programmes d'assainissement. En effet, il est généralement estimé que ce genre de subsides est plus efficace que les subventions pour l'achat de matériel octroyées par le passé.

Les avantages d'un assainissement amélioré profitent à la société tout entière. En outre, les effets d'un assainissement médiocre sont bien souvent ressentis de façon disproportionnée par les pauvres. Toutefois, les investissements occupent souvent une faible priorité pour les ménages n'ayant guère de fonds. On peut donc arguer que les subventions ciblées peuvent être efficaces en ce sens qu'elles accélèrent la demande et que l'investissement profite à toute la société.

D’un autre côté, les subventions aux usagers ont été fortement critiquées car elles créent une culture de dépendance et favorisent un ciblage imprécis, p. ex. les ménages riches s’accaparent les subventions destinées aux pauvres ou encore les subsides sont accordés pour la fourniture de latrines d’un modèle coûteux et inadapté.

Les subventions d’équipement impulsées par l’offre ont été particulièrement inefficaces et tendent à réduire le choix des ménages concernés et la prise en compte des pratiques individuelles. Elles tendent aussi à fausser le marché de l’assainissement, créant une demande artificielle pour des services qui ne seront pas préservés à long terme. Toutefois, quelques approches par subventions d’équipement ont donné de bons résultats, notamment :

- la fourniture sélective de matériaux aux ménages et aux institutions ;
- les frais de branchement dans les systèmes d’assainissement urbains ;
- le crédit subventionné pour une gamme d’options technologiques ;
- les programmes subventionnés de gestion des déchets solides.

Là où une certaine forme de subventions d’équipement est perçue comme un élément essentiel d’une intervention, le succès est surtout manifeste lorsque les subventions sont :

- simples et transparentes ;
- bien définies et liées à des objectifs précis ;
- bien ciblées ;
- limitées dans le temps, correctement suivies et fréquemment révisées.

Le lecteur trouvera une discussion plus poussée sur les questions qui gravitent autour des subventions dans divers rapports publics^{40, 41}.



Encadré 3 Neuf principes d’assainissement

[Source : Swann *et al.* (2007) *DFID Sanitation Policy Background Paper*]¹⁶

- 1 Chaque latrine devrait être une latrine voulue : à eux seuls, les programmes pilotés par l’offre et axés sur la fourniture, souvent subventionnée, d’équipement ne donnent pas de bons résultats ; au mieux, ils procurent à des milliers de personnes des latrines coûteuses, non voulues (et inutilisées).
- 2 La sensibilisation du public à l’assainissement peut être très lente – les programmes qui sont axés sur la promotion de l’assainissement et s’attachent à renforcer une demande informée sont plus efficaces que ceux qui sont simplement axés sur la fourniture de latrines.
- 3 Ce sont les ménages, et non les agences publiques, qui sont les vrais investisseurs dans les systèmes d’assainissement. Le rapport d’investissement est généralement de dix pour un. Les programmes qui accordent de l’attention aux intérêts et à la dynamique des ménages sont généralement plus efficaces.
- 4 Il est rare que les usagers veuillent des systèmes d’assainissement pour des raisons de santé ; la promotion qui se concentre sur l’intimité, la commodité, la sécurité, la dignité et le statut est plus efficace car elle trouve un écho auprès des intérêts des populations.
- 5 Les petites entreprises et certains groupements communautaires sont des acteurs significatifs dans la fourniture de biens et services d’assainissement, car ils s’attachent à promouvoir et procurer des services que les gens veulent vraiment. Les programmes qui investissent dans l’appréciation de ce marché et font correspondre l’offre aux demandes du public sont souvent les plus efficaces.
- 6 Il peut arriver que des communautés prennent des mesures collectives pour s’attaquer à un problème d’assainissement. Toutefois, le plus souvent, il faut aider les communautés à passer à l’action de manière collective.
- 7 Les subventions d’équipement – pour les éléments constitutifs des latrines – peuvent avoir des répercussions imprévues. Le résultat primordial souhaité – à savoir, la durabilité – est obtenu par le biais d’une *promotion efficace*, et non par le biais d’équipements à prix réduit. Une latrine qui est désirée est propre et bien entretenue – c’est une latrine pour la vie.
- 8 Les subventions pour la promotion de l’hygiène, le marketing de l’assainissement, le soutien aux petits fournisseurs, l’assainissement scolaire, l’assainissement institutionnel et des réseaux municipaux peuvent toutes être justifiées car l’assainissement est à la fois un mérite et un bien public.
- 9 Provoquer un changement de comportement (y compris l’adoption de bonnes pratiques d’hygiène et la décision de construire et d’utiliser des latrines) prend du temps. Les programmes qui sont en place à long terme sont plus efficaces que les projets à court terme.

3^e partie

Principes directeurs des travaux d'assainissement de WaterAid

Dans cette partie, nous identifions quatre principes directeurs clés qui sont fondamentaux pour l'approche de WaterAid en matière de conception et de mise en œuvre des programmes d'assainissement et de plaidoyer en leur faveur. Tout en restant flexibles pour pouvoir nous adapter aux circonstances propres à chaque programme pays, nos interventions devraient s'efforcer d'être inclusives, pertinentes, efficaces et durables. Cela signifie que WaterAid collabore avec d'autres acteurs compétents dans le cadre d'actions qui a) tiennent compte des besoins et des priorités de chaque membre de la société ; b) sont adaptées au contexte ; et c) débouchent sur des changements bénéfiques durables.

Des interventions inclusives

Toutes les interventions en matière d'assainissement devraient être conçues pour desservir tous les membres des communautés. Les approches devraient évaluer les besoins de tous les membres de la communauté et les équipements devraient être conçus de façon appropriés pour fournir un accès aux femmes, aux hommes, aux enfants, aux personnes âgées et aux handicapés.

Les interventions en matière d'assainissement devraient veiller à ce que tout le monde puisse se permettre une forme quelconque d'assainissement amélioré. Un moyen de garantir l'accès à tous, y compris aux plus pauvres, passe par des subventions soigneusement ciblées. Les subventions peuvent être sous la forme d'appui financier extérieur apporté à une population cible pour un équipement d'assainissement ou un soutien social.

Les subventions axées sur le soutien, aux termes desquelles des moyens extérieurs sont investis dans la promotion de l'assainissement (par des approches telles que les CSC, le marketing social ou l'ATPC) sont jugées plus efficaces que les subventions d'équipement. Là où une forme quelconque de subvention d'équipement est considérée comme essentielle pour une intervention, elle doit être simple et transparente, bien définie et reliée à des objectifs spécifiques, bien ciblée et limitée dans le temps, en prévoyant un suivi organisé et des bilans fréquents.

En tant que principe, l'assainissement total est non seulement équitable, il est aussi nécessaire d'un point de vue sanitaire.

Des interventions pertinentes

Il n'y a pas d'approche universelle ou de panoplie de technologies pour la fourniture d'un assainissement durable qui donnera les résultats souhaités en toutes circonstances. Au niveau local, les approches doivent être conçues en fonction des circonstances en présence, en tenant compte des aspects sociaux, de la culture et des traditions, du contexte géographique, du milieu naturel, de l'architecture institutionnelle et des modalités de financement.

Cela peut nécessiter d’innover ou de modifier des approches ayant fait leurs preuves pour les adapter aux circonstances, par exemple en créant de nouvelles latrines pour convenir aux conditions du terrain dans les régions où le niveau des nappes phréatiques est élevé ou les sols très friables, ou encore l’adaptation de l’approche ATPC pour veiller à ce que les latrines soient conformes à un certain niveau de qualité. Le niveau de service doit aussi être approprié, par exemple en veillant à ce que le nombre de latrines et d’urinoirs dans l’école soit suffisant pour desservir le nombre d’élèves.

Des interventions efficaces

Les programmes d’assainissement de WaterAid devraient viser à nouer des collaborations entre tous les acteurs qui interviennent dans la fourniture d’un système ou de services d’assainissement durables. De nombreuses entités du secteur public, du secteur privé et de la société civile peuvent être appelées à jouer un rôle.

Les ménages et les communautés dans les pays à faible revenu ont besoin de services améliorés d’assainissement et d’approvisionnement en eau et ils doivent adopter de bonnes pratiques d’hygiène. Un âpre débat continue d’animer les milieux universitaires quant à la question de savoir si les avantages obtenus en se concentrant sur chacun de ces trois secteurs sont ou non cumulatifs. Toutefois, l’hégémonie budgétaire et institutionnelle du secteur de l’eau fait que l’assainissement et l’hygiène sont souvent négligés. Par conséquent, pour des raisons pratiques, la théorie qui consistait à aborder WASH comme un seul secteur intégré ne fait plus autant d’adeptes⁹.

Les travaux de WaterAid en termes de fourniture de services et de plaidoyer ne sont pas toujours aussi intégrés qu’ils le devraient. L’accent qui est mis dans la Stratégie mondiale sur « l’influence » des acteurs et des prestataires de plus grande envergure exige une approche intégrée dans laquelle une fourniture de services novatrice et professionnelle vienne appuyer et soit renforcée par un plaidoyer et une analyse de l’ensemble du secteur au niveau national. La fourniture de services et le plaidoyer doivent être perçus comme des éléments complémentaires d’une égale importance dans une même stratégie d’influence.

Les déchets humains et les eaux usées sont des ressources précieuses qui peuvent être exploitées, notamment si les programmes d’assainissement sont intégrés dans des programmes d’agriculture et de sécurité alimentaire.

Des interventions durables

Toutes les interventions en faveur d’un assainissement amélioré devraient être conçues pour faire en sorte que les changements bénéfiques obtenus puissent être préservés dans la durée pour être permanents. Cette approche permet de répondre aux attentes des communautés à long terme et elle est rentable, elle encourage une bonne intendance et préserve les acquis en termes de santé publique. La meilleure façon de réaliser des améliorations durables en termes d’assainissement est de permettre aux communautés de choisir et de s’approprier les changements apportés et toutes les interventions doivent s’efforcer de favoriser cette appropriation et de la démontrer.

L’assainissement représente une opportunité économique non négligeable. Gérés ou transformés correctement, les excréta humains et l’urine représentent des ressources précieuses pour l’agriculture, p. ex. lorsqu’ils sont isolés en guise d’engrais organique ou de préparateur de sols ; ou ensemble, ils peuvent produire un biogaz pour générer de l’énergie. Le nettoyage des latrines, le vidage et le réemploi des déchets humains peut également offrir des possibilités d’emploi et des débouchés commerciaux.

Les interventions qui touchent à l’assainissement doivent prévoir un plan pour l’exploitation et l’entretien à long terme des latrines, qui établit un lien avec la gestion des boues fécales et notamment les mesures à prendre lorsque les fosses deviennent pleines. Parmi les choix possibles, on pourra creuser de nouvelles fosses ou procéder de façon sûre à la vidange des fosses, avec transport et mise en décharge des boues ou leur traitement et leur réemploi.

La gestion des déchets solides et le drainage des eaux de surface jouent un rôle important dans le maintien d’un milieu sain et salubre, notamment dans les quartiers urbains.

Des facteurs externes, tels que l’accroissement futur de la fréquence des précipitations violentes et des inondations auquel on s’attend, auront vraisemblablement un effet néfaste sur les services d’assainissement, car cela risque en particulier d’endommager les installations. Plus généralement, les graves inondations engendrent le besoin d’une réponse d’urgence en termes d’assainissement. Il faudra de plus en plus aborder la réduction des risques de catastrophe en tenant compte des considérations d’hygiène et d’assainissement. Des interventions d’assainissement durables devraient viser à améliorer la santé humaine, être abordables pour les usagers, écologiquement durables (c.-à-d. avoir un impact neutre ou positif sur l’environnement) et être institutionnellement adaptées (c.-à-d. gérées depuis le plus bas échelon possible)⁴².



4^e partie

Engagements minima de WaterAid

Chaque programme pays devrait s'efforcer de respecter un certain nombre d'engagements minima, regroupés sous quatre grandes fonctions décrites plus bas.

Fourniture de services

Bien que les contextes nationaux et géographiques (milieu rural, bourgade, milieu urbain) varient considérablement, il est possible de prendre un certain nombre d'engagements de nature générale :

- 1 WaterAid devrait se concentrer essentiellement sur la création de la demande et le renforcement de la disponibilité de produits et service connexes. Il est important de noter que, bien souvent, la demande d'assainissement n'est pas motivée par des raisons sanitaires – les motifs les plus fréquemment cités concernent la réduction des nuisances (odeur et mouches), la propreté, l'intimité, moins de gêne lorsque des invités arrivent, le confort, le prestige et éviter les dangers de la nuit (y compris les serpents et les attaques)²².
- 2 Veiller à ce que les ménages aient le choix des options d'équipement et à ce que ces options comprennent des modèles adaptés pour des personnes ayant différents besoins, y compris les personnes âgées, les enfants, les personnes qui vivent avec le VIH, les femmes enceintes et les personnes handicapées susceptibles d'avoir des besoins particuliers pour accéder aux services d'assainissement.
- 3 Faire en sorte que les ménages soient pleinement au courant des coûts d'investissement et des frais récurrents et veiller à ce que des options de financement leur soient proposées de manière à ce que les services soient abordables pour les pauvres.
- 4 Dans la mesure du possible, promouvoir l'utilisation salubre des excréments et des déchets solides en tant que ressources.
- 5 Lorsque les latrines à fosse sont utilisées et ont besoin d'être vidées, veiller à ce que les services de vidange et de mise en décharge ou de réemploi des boues soient efficaces et abordables.
- 6 Dans les quartiers densément peuplés, travailler avec les autorités municipales et autres pour trouver des solutions intégrées aux problèmes de mise en décharge des excréments, de gestion des déchets solides et de drainage en surface.
- 7 Veiller à ce que les normes techniques nationales soient dûment prises en compte pour garantir la durabilité des installations (y compris dans le scénario d'un accroissement du risque de catastrophe) et leur respect de l'environnement.

Plaidoyer

Le manque d'assainissement adéquat est souvent perçu comme un symptôme de la pauvreté plutôt que comme une condition préalable à la réduction de la pauvreté. Il est essentiel que les avantages offerts par un assainissement amélioré soient compris à un niveau élevé pour qu'une priorité adéquate soit accordée au secteur. Pour réussir à influencer les pouvoirs publics, WaterAid doit évaluer les obstacles et les opportunités pour un accroissement de la couverture, notamment :

- 8 Effectuer des analyses sectorielles et les mettre régulièrement à jour pour identifier tous les acteurs du secteur et les champions susceptibles de prendre fait et cause pour l'assainissement.
- 9 Évaluer l'impact d'un mauvais assainissement sur tous les secteurs, tels que la santé, l'éducation et le logement.
- 10 Passer en revue les plans nationaux de développement, les politiques générales et la législation.

Augmenter le profil de l'assainissement, WaterAid a besoin de plaider en faveur :

- 11 de l'élaboration de politiques nationales d'assainissement et des stratégies associées.
- 12 d'un simple organe de coordination qui serait chargé d'élaborer et de mettre en œuvre un plan unique et un cadre de suivi. Toutes les institutions devraient avoir des rôles, des responsabilités et des ressources clairement définis.
- 13 d'un financement accru et ciblé pour le secteur. Les coûts que représente la réalisation des cibles d'assainissement sont considérables. Le financement du secteur est insuffisant et souvent mal dirigé. Des ressources précaires sont souvent utilisées de façon peu judicieuse et consacrées à des actions peu efficaces ou à des gens plus aisés qui sont capables de financer leurs propres latrines (p. ex. subventions d'équipement au lieu d'une création de la demande).

Vis-à-vis de certains des membres les plus pauvres et les plus marginalisés de la société – les ouvriers de l'assainissement (« pilleurs manuels » et « vidangeurs hommes-grenouilles ») – nous plaiderons pour :

- 14 des directives de santé et de sécurité pour ces types d'emploi, prônant notamment l'utilisation de technologies et de pratiques améliorées qui minimisent le contact direct avec les égouts et autres déchets.

WaterAid doit s'efforcer de construire des liens entre l'analyse nationale et internationale du secteur, les expériences tirées de ses travaux dans le domaine de la fourniture de services et ses actions de plaidoyer autour des politiques et des pratiques.

Renforcement des capacités

En notre qualité d'organisation spécialisée dans le secteur WASH qui peut se targuer d'une longue carrière et d'une vaste expérience internationale, WaterAid est dans une position privilégiée pour développer la capacité des organisations du secteur dans les pays où elle travaille. Ces organisations peuvent être des partenaires de mise en œuvre (pouvoirs publics, société civile ou secteur privé) ou des organisations politiques et de plaidoyer. WaterAid est résolument décidée à veiller à ce que, dans tous les cas, ses partenaires locaux soient équipés pour prodiguer des améliorations dans le secteur de l'assainissement et pour plaider en leur faveur et l'approche de WaterAid consiste toujours à identifier des partenaires locaux solides et à soutenir leurs capacités à œuvrer en faveur du changement.

Néanmoins, le renforcement des capacités est un processus bidirectionnel et il est essentiel que les personnels des programmes pays de WaterAid continuent de tirer des

enseignements des communautés, des partenaires et des collaborateurs avec lesquels ils travaillent. C'est seulement cet apprentissage et cette exposition plus large qui confèrera au final une crédibilité à WaterAid lorsqu'elle prétend avoir les moyens de renforcer les capacités de tiers.

Recherche et apprentissage

WaterAid se targue d'être une organisation qui favorise l'apprentissage et elle est résolument décidée à :

- 15 entreprendre des examens périodiques des nouvelles méthodes et des meilleures pratiques dans la fourniture de services d'assainissement.
- 16 essayer des approches novatrices en matière de fourniture de services d'assainissement, tout en contrôlant leurs performances et leur impact.
- 17 documenter et publier les études pertinentes et les leçons apprises.
- 18 diffuser ces études le plus largement possible à l'intérieur du pays hôte et au-delà des frontières.
- 19 jouer un rôle actif dans les débats, les réactions touchant au secteur et les sessions d'apprentissage.

Tout au long de la validité de la Stratégie mondiale et de ce plan cadre, WaterAid reste un membre du plus grand collectif mondial en matière de recherches sur l'assainissement et l'hygiène, le programme SHARE (financé par le DFID par le biais de la London School of Hygiene and Tropical Medicine). Nous nous engageons donc à une pleine participation à cette initiative et à la diffusion de ses conclusions et de ses produits.

Notes et références

- 1 Pour en savoir plus, voir <http://www.irc.nl/page/36592>
- 2 Voir l'Organisation mondiale de la santé : http://www.who.int/healthinfo/global_burden_disease/metrics_daly/en/index.html
- 3 Budds J, Obika A, Howard G, Jenkins M, Curtis V (2002) *Social marketing for sanitation literature review*. http://wedc.lboro.ac.uk/docs/research/WEJX9/Literature_review.pdf
- 4 D'après un sondage rapporté dans le *British Medical Journal* en 2007.
- 5 JMP (2010) *Progrès en matière d'assainissement et d'alimentation en eau : rapport 2010*, Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. http://www.who.int/water_sanitation_health/publications/9789241563956/en/index.html
- 6 http://www.wateraid.org/documents/plugin_documents/strategy_20092015_french_final.pdf
- 7 Dans ce document, nous ne faisons pas de distinction entre les mots « latrines » et « toilettes ». Les deux font référence à une installation sûre où faire ses besoins.
- 8 Par exemple, celles énoncées dans : Schertenleib R, Forster D et Belevi H (2004) *An integrated approach to environmental sanitation and urban agriculture*, Acta Hort, (ISHS) 643:223-226. http://www.actahort.org/books/643/643_28.htm ; et Peal A, Evans B et van der Voorden C (2010) *Hygiene and sanitation software – an overview of approaches*, Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WSSCC), Genève, Suisse.
- 9 Cairncross S, Bartram J, Cumming O, Brocklehurst C (2010) *Hygiene, sanitation, and water: what needs to be done?* PLoS Medicine, Novembre 2010, Vol 7, No 11. <http://www.plosmedicine.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pmed.1000365>
- 10 La Déclaration d'eThekwini et le Plan d'action d'AfricaSan. http://www.wsp.org/wsp/sites/wsp.org/files/publications/eThekwiniAfricaSan_french.pdf
- 11 La déclaration de Delhi (en anglais). http://www.wateraid.org/documents/plugin_documents/delhi_declaration__sacosan_2008.pdf
- 12 WaterAid (2008) *Tackling the silent killer: the case for sanitation*. WaterAid, juillet 2008. http://www.wateraidamerica.org/includes/documents/cm_docs/2008/t/tacking_the_silent_killer_the_case_for_sanitation_1.pdf
- 13 Bartram J (2008) *Sanitation generates economic benefits*. Year of Sanitation 2008 UN Fact Sheet 2, <http://esa.un.org/iys/docs/IYS%20Advocacy%20kit%20ENGLISH/Fact%20sheet%202.pdf> basé sur Hutton G, Haller L et Bartram J (2007) *Global cost-benefit analysis of water supply and sanitation interventions*. Journal of Water and Health, 05.4, pp481-502, <http://www.iwaponline.com/jwh/005/0481/0050481.pdf>
- 14 www.ploscollections.org/watersanitation
- 15 Mara D, Lane J, Scott B et Trouba D (2010) *Sanitation and health*. PLoS Medicine November 2010, Vol 7, No 11, <http://www.plosmedicine.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pmed.1000363>
- 16 Swann P, Cotton A, Saywell D, Evans B, Cairncross S, Newborne P, Webster L et Ryan P (2007) *Sanitation policy background paper: water is life, sanitation is dignity*. <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+http://www.dfid.gov.uk/consultations/past-consultations/water-sanitation-background.pdf>
- 17 Adapté de Jenkins M W et Curtis V (2005) *Achieving the 'good life': why some people want latrines in rural Benin*. Social Science and Medicine 61, pp2446-2459. Voir aussi WSP (2004) *Who buys latrines, where and why?* WSP Field Note, http://esa.un.org/iys/docs/san_lib_docs/Who%20Buys%20Latrines.pdf

- 18 Mara D D (2008) *Sanitation options in rural and urban areas: best practices*. Dans : Aquatech Amsterdam 2008 : Conférence internationale sur les Objectifs du Millénaire pour le développement sur l'assainissement, 30 sept.-1^{er} octobre 2008, Amsterdam.
http://eprints.whiterose.ac.uk/8578/2/Sanitation_Options_in_Rural_and_Urban_Areas.pdf
- 19 WSP (2004) *The case for marketing sanitation*. Field Note, août 2004. Programme eau et assainissement – Afrique. http://www.wsp.org/wsp/sites/wsp.org/files/publications/af_marketing.pdf
- 20 WaterAid (2009) *Équité et inclusion : une approche basée sur les droits*, http://www.wateraid.org/documents/plugin_documents/equity_and_inclusion_french.pdf
- 21 White P J (2010) *The social model of disability*, Croix-Rouge, <http://www.redcross.org.uk/What-we-do/Teaching-resources/Teacher-briefings/Disability>
- 22 À partir de NEWAH (2004) *Making latrines user-friendly for everyone. An exploratory research study on the discomfort faced by pregnant women, elderly, overweight, sick and disabled people when using squat latrines*, Nepal Water for Health, Western Region Office: Pokhara, Nepal, <http://www.newah.org.np/pdf-file/latrines.pdf> ; Tesfu M et Magrath P (2006) *Equal access for all – 2. Water and sanitation access for people with motor disabilities*. Briefing note 9, WaterAid en Éthiopie, http://www.wateraid.org/documents/plugin_documents/briefing_note_disability.pdf ; WaterAid au Mali (2007) *All people, one goal, all access: water and sanitation access for people with disabilities*. Briefing note, WaterAid au Mali, http://www.wateraid.org/documents/plugin_documents/all_people_one_goal_all_access.pdf et WELL (2005) *Why should the water and sanitation sector consider disabled people?* Briefing note No 12 WEDC, Loughborough University, Royaume-Uni, [http://wedc.lboro.ac.uk/docs/research/WEJY3/WELL_Briefing_Note_12_-_A3_\(5Mb\).pdf](http://wedc.lboro.ac.uk/docs/research/WEJY3/WELL_Briefing_Note_12_-_A3_(5Mb).pdf)
- 23 http://asksource.ids.ac.uk/cf/keylists/keylist2.cfm?topic=dis&search=QL_WASH10
- 24 Rheinländer T, Evans B, van der Hoek W, Peal A J et Konradsen F (2010) *Challenges in supporting hygiene behaviour change*. Papier figurant dans *Reaching the MDG target for sanitation in Africa – a call for realism*, Ministère des Affaires étrangères, Danemark. Copenhague, février 2010.
- 25 WSSCC (2011) *Introduction aux stratégies participatives et de promotion en matière d'hygiène et d'assainissement*, WSSCC, Genève, Suisse http://www.wsscc.org/sites/default/files/publications/software_compendium_fr_light.pdf
- 26 Waterkeyn J et Cairncross S (2005) *Creating demand for sanitation and hygiene through Community Health Clubs: a cost-effective intervention in two districts of Zimbabwe*, Social Science and Medicine, 61, pp1958-1970. http://www.unicef.org/wash/files/Waterkeyn_Cairncross_2005.pdf
- 27 Waterkeyn J (2010) *Hygiene behaviour change through the Community Health Club approach: a cost-effective strategy to achieve the Millennium Development Goals for improved sanitation in Africa*, Lambert Academic Publishing.
- 28 IDS (2009) *Beyond subsidies – triggering a revolution in rural sanitation*, Research and analysis from the Institute of Development Studies, Issue 10, Community-Led Total Sanitation, Policy Briefing. http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/In_Focus.pdf
- 29 WaterAid (2009) *Sustainability and equity aspects of total sanitation programmes. Global synthesis report*, http://www.wateraid.org/documents/plugin_documents/clts_synthesis_report.pdf
- 30 WSP (2009) *Total sanitation and sanitation marketing project: Indonesia country update*, Learning at Scale, WSP Field note 2009. http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/learning_at_scale.pdf
- 31 WELL (2004) *The process for sanitation marketing*, WELL Fact Sheet. <http://www.lboro.ac.uk/well/resources/fact-sheets/fact-sheets-htm/Sanitation%20marketing.htm>
- 32 http://www.eawag.ch/forschung/sandec/publikationen/sep/dl/compendium_fr.pdf
- 33 Pean Thye Y, Templeton M R et Ali M (2009) *Pit latrine emptying: technologies, challenges and solutions*, Department of Civil and Environmental Engineering, Imperial College London et Practical Action. <http://www.ewb-uk.org/system/files/Yoke+Thye+report.pdf>
- 34 Adams J, Bartram J, Chartier Y et Sims J (2009) *Water, sanitation and hygiene standards for schools in low-cost settings*, Organisation mondiale de la santé, Genève, Suisse. http://www.unicef.org/wash/schools/files/rch_who_standards_2010.pdf
- 35 Mooijman A, Snel M, Ganguly S et Shordt K (2010) *Strengthening water, sanitation and hygiene in schools – a WASH guidance manual with a focus on South Asia*, La Haye, Pays-Bas, IRC International Water and Sanitation Centre, TP Series 53. http://www.google.co.uk/search?hl=en&client=firefox-a&hs=3iP&rls=org.mozilla%3Aen-GB%3Aofficial&channel=s&q=Strengthening+Water%2C+Sanitation+and+Hygiene+in+Schools+%E2%80%93+A+WASH+guidance+manual+with+a+focus+on+South+Asia.+The+Hague%2C+The+Netherlands%2C+IRC+International+Water+and+Sanitation+Centre.+%28TP+Series+53%29.&aq=f&aql=&aql=&aq=&gs_rfai=

- 36 Morgan P (2007) *Toilets that make compost*.
http://www.ecosanres.org/pdf_files/ToiletsThatMakeCompost.pdf
- 37 Winblad U, Simpson-Hébert M *et al.* (2004) *Ecological sanitation*, Édition révisée et étoffée.
http://www.ecosanres.org/pdf_files/Ecological_Sanitation_2004.pdf
- 38 Voir la description sur <http://www.ashdenawards.org/biogas>
- 39 Boot N L (2007) *Pit emptying systems*, Practical Action.
- 40 Evans B *et al.* (2009) *Le financement public de l'assainissement. Les nombreuses facettes des subventions destinées à l'assainissement*, WSSCC, Genève, Suisse.
http://www.pseau.org/outils/ouvrages/wsscc_public_funding_for_sanitation_2009_fr.pdf
- 41 WaterAid (2009) *Access for the poor and excluded: tariffs and subsidies for urban water supply*, WaterAid Discussion Paper.
http://www.wateraid.org/documents/plugin_documents/access_for_the_poor_and_excluded.pdf
- 42 Mara D, Drangert J O, Nguyen Viet Anh, Tonderski A, Gulyas H et Tonderski K (2007) *Selection of sustainable sanitation arrangements*, Water Policy No 9, pp305-318.



WaterAid

WaterAid transforme des vies en améliorant l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans les communautés les plus pauvres du monde. Nous travaillons avec des partenaires et nous influençons les décideurs pour maximiser notre impact.

WaterAid
47-49 Durham Street
London, SE11 5JD, Royaume-Uni
Tél. +44 (0) 20 7793 4500
Fax +44 (0) 20 7793 4545
Courriel : wateraid@wateraid.org

www.wateraid.org

Mai 2011